

T HURINS'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Avril 2007

N° 94



Intercommunalité



Sommaire

EDITORIAL.....	P. 3
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	P. 4
VIE INTERCOMMUNALE.....	P. 15
INFORMATIONS DIVERSES.....	P. 17
VIE DE LA COMMUNE.....	P. 18
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 20
CALENDRIER DES FÊTES.....	P. 30
ÉTAT CIVIL.....	P. 31
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	P. 31
SCÈNES DE VIE THURINOISE.....	P. 32

Attention changement des horaires d'ouverture de la mairie :

Les matins de 8 h 30 à 12 h (sauf le vendredi de 9 h 30 à 12 h).
Les mardi et jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

**La mairie sera fermée le dernier samedi du mois sauf en août
(pour la rentrée des classes) et en décembre (pour les dernières
inscriptions sur les listes électorales).**

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54
E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

***Nous invitons les associations à déposer leurs articles
pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 17 juin 2007
ne paraîtra pas dans le numéro du troisième trimestre 2007.***

Merci de votre compréhension.



*Responsable de la publication : Anny Meignier, adjointe
Comité de rédaction : la commission "information"
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70*

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (Patrick Siquin, Bernard Meignier et autres personnes, élus, membres d'associations thurinoises ou des services municipaux...).

Editorial



A l'image de ce qui se passe dans la plupart des communes de l'Ouest Lyonnais, Thurins connaît une évolution démographique importante. Le dernier recensement complémentaire effectué montre une population de 2 743 habitants contre 2 473 en 1999. Ce chiffre n'inclut pas la population « fictive », estimée à 120 habitants, correspondant aux futurs habitants des projets immobiliers en cours ou autorisés.

Si l'on rapproche ce nombre d'habitants du nombre d'électeurs inscrits sur nos listes (1893 électeurs), un rapide calcul montre que ce sont près de 1 000 jeunes de moins de 18 ans qui résident sur notre commune. L'évolution démographique touche toutes les tranches d'âge de notre population puisque les personnes de plus de 70 ans sont aussi de plus en plus nombreuses.

Qui dit nouveaux habitants, dit nouvelles constructions et chacun peut voir les nouveaux projets immobiliers fleurir au fil du temps, répondant à une densification bien réelle de notre centre bourg. La circulation automobile augmente également de manière très importante sur les axes structurants de notre village, conséquence du développement de tout notre secteur, Thurins et communes avoisinantes.

Face à ces constats, tributaires d'une pression foncière atteignant des niveaux « historiques » due à la proximité immédiate de la 2^e métropole française, ne doit-on pas se poser la question suivante :

Notre village n'évolue-t-il pas doucement pour devenir une petite ville ?

Comment faut-il réagir face à ce changement ? On pourrait laisser la place à la nostalgie et regretter ce qui était, ce qui n'est plus, ce qui était mieux...

Sans oublier notre passé et en s'appuyant sur lui, notre mission d'élus doit être d'accompagner ce développement au mieux tout en essayant de le maîtriser.

Nos grands objectifs sont donc, à travers l'élaboration de notre P.L.U. et par le biais de la réalisation de nos grands projets et travaux divers, de répondre au mieux en terme de services vers toutes les tranches d'âge de notre population.

Nous devons améliorer chaque fois que cela est possible nos dessertes locales et prévoir les évolutions de nos derniers services publics.

A travers la création envisagée de deux nouvelles zones d'activités, nous aiderons au maintien et à l'installation de toutes les entreprises économiques.

Afin d'anticiper sur les problèmes de déplacement, la réflexion intercommunale conduite actuellement sur le sujet doit nous permettre d'aboutir à des solutions concrètes pour Thurins.

Fort de toutes ces réflexions, il me paraît évident de dire que les communes restent et devront rester, comme elles le sont aujourd'hui, des collectivités territoriales de proximité, où la population connaît ses élus et où les élus sont au fait des problèmes et au cœur des préoccupations quotidiennes.

Ne négligeons pas non plus tout ce qui fait la vie de notre village, sa convivialité alimentée par les fêtes et manifestations habituelles, organisées par nos nombreuses associations, derrière lesquelles se cachent de multiples bénévoles.

C'est cette vie de village avec son relationnel fort qu'il était convenu d'appeler naguère le « tissu rural », fait d'un mélange de « social » et d'« économique ».

Tâchons donc d'évoluer nécessairement sans jamais bafouer l'âme de notre village.

Puisque des échéances électorales très importantes sont à l'ordre du jour, je formerai le vœu que nos candidats à la présidentielle, comme aux législatives n'oublient pas le rôle essentiel que jouent les communes, petites ou grandes. Qu'ils n'oublient pas non plus que le recul des services publics correspond souvent à la désertification des territoires.

Les réponses ne sont pas qu'économiques ; elles doivent être au service de l'Homme et de sa qualité de vie.

A bientôt.

*Le Maire,
Roger Vivert*

Informations municipales



FINANCES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006, LE BUDGET 2007

Vendredi 23 mars le Conseil Municipal s'est réuni pour son conseil le plus important de l'année.

De 19 à 22 heures l'ADJOINT AUX FINANCES A PRÉSENTÉ AU VOTE :

- Le compte administratif 2006
- Le budget 2007

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006 SE DIVISE EN DEUX PARTIES :

- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

LES RESSOURCES DE LA COMMUNE

POUR FINANCER LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT NOUS DISPOSONS DES RESSOURCES SUIVANTES :

- Produits et services: (redevances cantine, bibliothèque, locations etc....)
- Impôts et taxes: (taxes d'habitation, taxes foncières bâties, taxes foncières sur terrains)
- Dotations de fonctionnement versées par l'État
- Taxes locales d'équipement
- Reversement de la TVA payée sur les investissements

LES DÉPENSES

Sont considérées «de fonctionnement» celles qui ont un caractère régulier : (frais de personnel, entretien et maintenance de nos équipements, subventions et participations diverses...)

Les investissements, souvent d'importance, ont un caractère exceptionnel (exemple : la construction d'une quatrième classe à l'école maternelle).

Après vote du Conseil de ce compte administratif, Claude Claron a présenté le budget 2007.

C'est le résultat du travail de la Commission des Finances qui s'est réunie un grand nombre de samedis matins.

Chaque commission municipale avait, bien sûr, préalablement soumis ses projets et ainsi proposé ses dépenses prévisibles pour 2007.

FAITS FINANCIERS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2006

En investissement, les réalisations de 2006 :

- réalisation d'une 4^e classe à l'école maternelle
- achat de terrains à la Plaine
- achat de la maison ODIN, place DUGAS
- programmation du pôle multiservices avec le choix d'un cabinet d'architectes par concours.

Concernant les charges de fonctionnement, nous avons budgétisé 1 247 123 Euros de dépenses, les frais se sont en réalité élevés à 1 185 387 Euros, le budget 2006 est donc respecté.

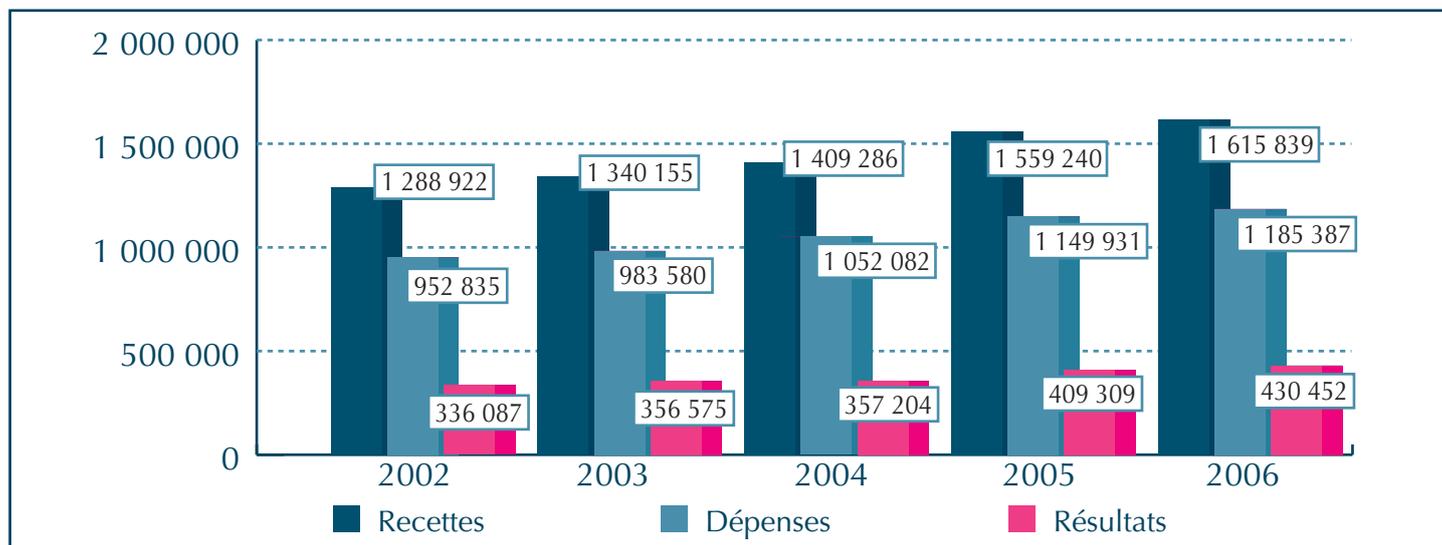
Ainsi sur les recettes de fonctionnement, après paiement des charges, nous dégageons un résultat de 500 321 Euros, somme affectée au paiement des investissements 2007.

On peut donc affirmer que les finances de la commune sont saines.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

I) FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	281 091,42
Charges de personnel	538 360,05
Autres charges de gestion courante	299 311,61
Charges financières	64 334,17
Charges exceptionnelles	2 289,97
TOTAL	1 185 387,22
Produits de gestion courante	87 395,25
Impôts et taxes	882 937,78
Dotations, subventions, participations	573 350,47
Autres produits de gestion courante	46 531,03
Produits financiers	5 170,00
Produits exceptionnels	4 249,62
Transfert de charges	0,00
Atténuation de charges	16 205,41
TOTAL	1 615 839,56
RESULTAT	430 452,34
Reprise des excédents antérieurs	69 868,80
RESULTAT GLOBAL (utilisé pour le financement des investissements 2007) :	500 321,14
En comparatif les résultats antérieurs étaient les suivants :	
2002	336 087
2003	356 575
2004	357 204
2005	409 309
2006	430 452

Variation des recettes et charges de fonctionnement (en euros) :



On constate donc une nette amélioration de nos résultats à partir de 2005. Ces résultats de fonctionnement servent au financement des investissements, ils seront nécessaires pour la réalisation des projets en cours, le plus lourd financièrement étant le pôle multiservices (restaurant municipal, médiathèque, commerces) dont les travaux sont programmés pour 2008.

II) INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement 2006	1 225 797,00 €
Total des recettes d'investissement 2006	1 244 988,38 €

On rappelle que les dépenses d'investissement sont financées par :

Les subventions	4 545 €
La taxe locale d'équipement	30 695 €
Le remboursement de la TVA sur investissement	112 272 €
Le recours à l'emprunt	600 263 €
Et les réserves antérieures	496 554 €

Principaux investissements réalisés en 2006 :

- Agrandissement de l'école maternelle
- Solde de l'achat de l'école privée de la plaine
- Achat d'une partie de la maison ODIN (place Dugas).

BUDGET PRÉVISIONNEL 2007

Total des dépenses de fonctionnement 2007	1 342 566 €
Total des recettes de fonctionnement 2007	1 751 530 €
Total des dépenses d'investissement 2007	2 278 629 €
Total des recettes d'investissement 2007	1 369 343 €

La différence entre recettes et dépenses d'investissement est financée, d'une part par l'excédent de fonctionnement et d'autre part par la reprise du résultat de l'exercice 2006.

En fonctionnement les points à souligner sont :

- Une augmentation de nos recettes, liée d'une part à l'augmentation de notre Dotation Globale de Fonctionnement suite au recensement complémentaire effectué en 2006 et aux nouveaux bâtis qui génèrent des taxes d'habitation et foncières.
- Le poste de frais en nette progression demeure celui des charges de personnel (prévision de + 9 %).

EN INVESTISSEMENT - Les projets voient le jour !

- Réalisation de logements et de commerces dans la partie de la maison Vincent place Dugas
- Phase architecte du pôle multiservices (cantine, bibliothèque, commerce) vers la mairie
- Aménagement programmé sur plusieurs exercices des places avec cette année la place de la fontaine
- Réalisation de vestiaires communs aux tennis et à la piscine (avec le concours de la C.C.V.L.)

FISCALITE

Sur proposition de la Commission des Finances le Conseil Municipal décide une augmentation très modérée de la fiscalité locale :

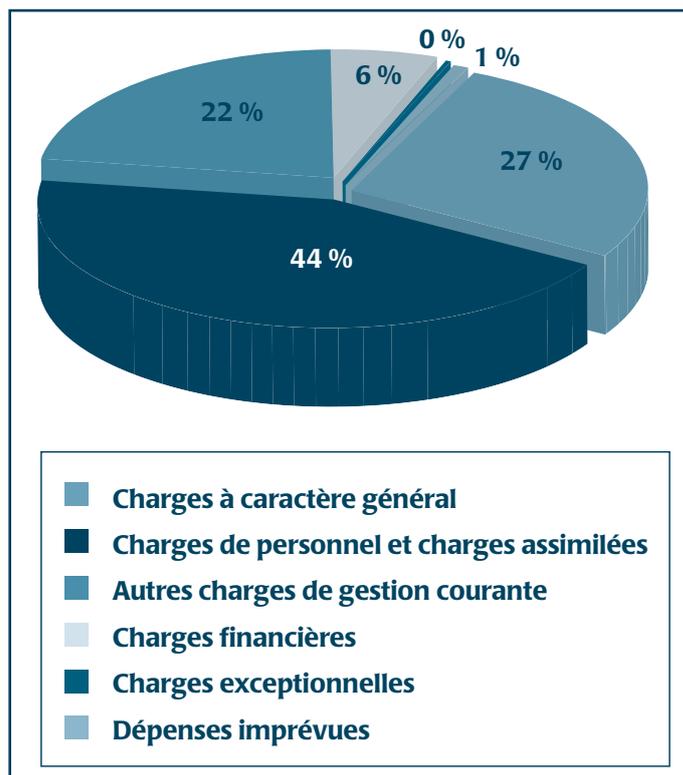
augmentation des taux :

- taxe d'habitation : + 1%
- taxe foncière: + 2%

A noter que nos taxes par habitant restent faibles en comparaison de la moyenne départementale des communes de même importance :

- Thurins : 273 euros par habitant
- Moyenne départementale pour les communes de 2 000 h à 3 499 h : 336 euros par habitant

Claude Claron, adjoint chargé des finances, se tient à la disposition de chacun pour compléter cette présentation du compte administratif 2006 et du budget 2007 ainsi que pour expliquer vos taxes locales.



Informations municipales (suite)

DES NOUVELLES DES GRANDS CHANTIERS

Voirie : un chantier s'achève, un autre commence...

Rue Merle

Commencés fin août, les travaux de réfection de la rue Merle sont terminés depuis la mi-mars.

Grâce à la patience et à la bonne volonté des riverains et des entreprises, le chantier s'est déroulé sans problème malgré l'étroitesse de la rue. Merci à tous ceux qui ont permis cette réalisation.



Rue Merle

Travaux de réfection de la RD 25 dans la traversée du village, du chemin de La Folletière à la RD 311 (Route de St Martin)

DE QUOI S'AGIT-IL ? ...

La Communauté de Communes, nous accompagnant dans notre souci de renforcer la sécurité pour les déplacements des piétons dans le village, a inscrit dans son programme de voirie 2007 la prolongation du trottoir depuis le virage de Pétagut jusqu'au chemin du «Crazat», la voie trop étroite dans la partie plus basse de la rue ne permettant pas de le poursuivre au-delà.

Comme pour la rue Merle, nous regroupons autour de ce projet d'autres programmes se rapportant à cette voie afin de ne pas avoir à y retoucher avant plusieurs années.

LE CHANTIER SE DÉROULERA EN PLUSIEURS PHASES :

- remplacement des canalisations d'eau potable par le SIDESOL
- remise en état du réseau d'assainissement et mise en place de buses pour la collecte des eaux pluviales par le SIAHVG, ce qui permettra de supprimer les fossés et de gagner un peu sur la largeur de la voie.
- enfouissement des réseaux secs coordonné par le SYDER
- création d'un trottoir, pour sécuriser les déplacements des piétons, par la C.C.V.L.
- réfection du revêtement de la chaussée réalisée par la M.D.R., avec un ralentisseur au niveau de l'arrivée du chemin de la Martinière et de la traversée du chemin du Crazat.

Pendant la durée des travaux, pas de panique, suivez les panneaux !

Un plan de circulation a été mis en place. Nous vous demandons de bien respecter les panneaux, de rouler lentement et d'être très vigilants.

- La circulation est coupée sur la RD25 pour permettre aux entreprises de travailler plus rapidement. Tant que cela demeure possible, la circulation est rétablie sur cette route de 16 h 30 à 8 h et pendant les week-ends.

- **L'entrée dans le village se fait par la rue du 8 mai dont le sens unique a été inversé** de la RD 311 jusqu'à la place de l'église (N'oubliez pas la priorité à droite à céder à la rue des Vergers ...).

Ce sens unique reste valable toute la semaine, 24 h sur 24.

- **Attention, le bas de la rue du 8 mai est à double sens** (de la rue des Vergers à la route de St Martin) : pour maintenir le service assuré par les cars de la ligne régulière et les cars de ramassage scolaire.

- **La circulation ne sera pas interrompue aux heures de sortie des classes** puisqu'il n'y a pas d'autre possibilité pour entrer dans le village. Des consignes de prudence ont été données aux enfants et aux parents. **Pensez aux enfants, roulez au pas !**

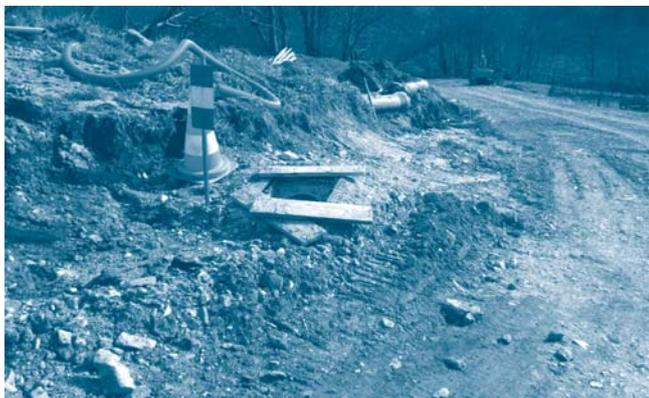
Pour les parents déposant leurs enfants à l'accueil péri-scolaire, l'arrêt devant l'école n'est plus autorisé, mais ils peuvent utiliser les places de stationnement matérialisées devant le n°26 de la rue pour les «arrêts minute».

- **L'arrêt de cars habituel du parking de la mairie est transféré dans la rue des Vergers pendant toute la durée des travaux.**

- **Pour repartir vers Lyon ou St Martin en Haut, emprunter la rue de la Poste, le chemin de la Plaine et le chemin du Géry.**

Cet itinéraire est en sens unique.

Le chemin rural du Géry, inutilisé depuis des années, a été dégagé et remis en état par les agents de l'équipe voirie, puis goudronné pour être ouvert à la circulation des véhicules.



Cet itinéraire permet une sortie plus facile, avec une bonne visibilité sur la RD 311, donc plus sécurisée que celle du Chemin du Mathy qui restera interdit à la circulation pendant la durée des travaux.

Pour faciliter la circulation plus importante que d'habitude et le passage de camions ou de cars qui ne les empruntent pas habituellement, **le stationnement est strictement interdit sur toute la longueur de la rue du 8 mai, de la rue de la Poste et du Chemin de La Plaine.**

Nous demandons à tous les riverains de ces voies qui en ont la possibilité d'utiliser leur terrain privé ou leur garage pour le stationnement de leurs véhicules.

Pour ceux qui n'ont pas cette possibilité, **la Municipalité ouvre certains terrains pour le stationnement des véhicules pendant la durée des travaux : le terrain «Rivière» (pour la rue du 8 mai), le terrain «Berrier» et la cour de l'ancienne école privée (pour le chemin de la Plaine)**

Dans le même but, le parking projeté au fond de la «propriété Charpin» a été aménagé de façon sommaire. Il sera réalisé dans sa version définitive, en même temps que la chaussée de cette nouvelle voie, en 2008.



Nous savons que ces travaux vont durer plusieurs mois et qu'ils vont inévitablement apporter des perturbations dans notre vie quotidienne.

Adaptons nos comportements à ces contraintes, la vie continue !

Ce sera plus pénible pour certains. Soyons solidaires.

Même si nous devons marcher un peu plus, ce n'est pas le moment de laisser tomber nos commerçants qui s'efforcent de poursuivre leur activité malgré les difficultés et cherchent à maintenir la qualité du service apporté à leur clientèle (voir à ce sujet les aménagements proposés par Madame Gérard dans «Vous avez la parole»)

Même si nous devons faire un détour pour suivre la déviation, respectons les sens interdits pour ne pas mettre les autres en danger. Nous comptons sur la patience et la coopération de chacun pour que tout se passe le mieux possible. N'hésitez pas à nous faire part de tout souci lié au déroulement du chantier, nous chercherons avec vous et les entreprises la solution la mieux adaptée et la plus satisfaisante.

Projet de voie nouvelle (entre la rue du 8 mai et le chemin du Mathy)

Cette voie sera réalisée en même temps que le programme de constructions sur le «terrain Rivière».

Toutefois, le mur de la «propriété Charpin» a été déplacé pour permettre de clore le jardin et de mettre la maison en vente. Cela rend possible l'utilisation du parking, même sommairement aménagé.

Passerelle sur le Garon (voir délibérations)

Les travaux commencent en mai.

Achat d'un tractopelle

Le service voirie est maintenant équipé d'un tractopelle (coût 41 860 €). Déjà utilisé pour l'ouverture du chemin du Géry, il rendra de grands services pour les travaux de voirie et les curages de fossés.

Bâtiments

Pôle multiservices

A l'issue du concours d'architectes, le 27 novembre 2006, deux lauréats avaient été sélectionnés par le jury.

Après une phase de négociation avec eux, le Cabinet GERBE a été retenu. Des rencontres sont en cours : le comité de pilotage travaille avec les architectes et les prestataires techniques qui nous assistent (TECHNOREST pour le restaurant scolaire, HESPUL pour les économies d'énergie) pour affiner le projet.

Réhabilitation de la partie communale de la «maison Vincent»

Le chantier a pris un peu de retard, interrompu à cause d'imprévus découverts au cours des travaux de démolition qui nous ont amenés à consulter des spécialistes, faire un avenant au contrat... mais c'est reparti !

Pour mémoire, les travaux visent à la création d'une surface commerciale et de quatre logements.

Site de la plaine

Des négociations sont en cours avec les professionnels de santé qui ont répondu favorablement à la proposition de la municipalité de les regrouper sur le site (deux médecins et un kinésithérapeute). Ils étudient les possibilités offertes sur le site pour l'implantation de leur projet.

Le projet de construction de logements sociaux sur ce site n'est pas encore arrêté, le choix de l'aménageur social qui le conduira n'étant pas encore fixé.

Informations municipales (suite)

PERSONNEL COMMUNAL

Hélène PAYAT, souhaitant évoluer dans sa carrière, va prendre un poste dans une Communauté de communes.

Beaucoup de Thurinois l'ont rencontrée pour des questions d'urbanisme, dont elle s'occupait prioritairement, et ont pu apprécier sa compétence dans ce domaine.

Nous la remercions pour la qualité du travail effectué pendant ces années passées avec nous et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

La Mairie de Thurins recrute

Un agent en charge de l'urbanisme (cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, 2^e ou 1^{ère} classe)

FONCTION

Urbanisme

- Accueil, information et orientation des constructeurs, des pétitionnaires ou maître d'ouvrage
- Participation à l'élaboration des règles d'urbanisme (P.L.U.)
- Participation à l'élaboration des projets de service
- Préparation des dossiers pour la Commission «urbanisme»
- Accueil et information du public, en appui des secrétaires déjà en poste.

PROFIL

- Connaissances solides du droit des sols et en urbanisme ainsi que des procédures liées à l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Capacité d'écoute et de conseil auprès des usagers et des élus
- Rigueur et sens de l'organisation
- Connaissance de l'outil informatique.

Un agent en charge des bâtiments communaux (cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux, 2^e ou 1^{ère} classe)

FONCTION

- Suivi de la maintenance et de l'entretien, du respect des règles de sécurité, planification des interventions et réparations
- Suivi des projets travaux neufs et des procédures afférentes (consultation des entreprises, élaboration du cahier des charges...)
- Suivi des chantiers relatifs aux missions ci-dessus (validation des devis et interventions, contrôle sur site...)
- Supervision des petits travaux d'entretien en lien avec les agents des services techniques
- Accueil du public en appui des secrétaires déjà en poste

PROFIL

- Connaissances générales des corps de métiers (bâtiment), des règles de sécurité du chantier
- Connaissances générales de la réglementation E.R.P.
- Connaissance des marchés publics (passation et gestion)
- Capacité d'écoute et de conseil auprès des élus
- Rigueur et sens de l'organisation
- Connaissance de l'outil informatique

Expérience sur un poste similaire vivement souhaitée sur ces deux offres.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Contact :

M. Gilles FAURE, Secrétaire Général - Mairie de Thurins
2, place Dugas – 69510 THURINS
Tél. 04 78 81 99 90 - thurins@coteaux-lyonnais.com

SÉCURITÉ - CROISEMENT CHEMIN DU MATHY CHEMIN DE LA CÔTE AVEC LA R.D. 311

Ayant connaissance de l'existence d'une pétition circulant dans le Hameau de la Côte et concernant le problème du croisement de la route du Mathy et du chemin venant de la Côte avec la Départementale 311, la Mairie tient à préciser les points suivants :

* Le Département du Rhône s'est engagé à réaliser des travaux de sécurité, comme des mesures d'accompagnement liées aux travaux de contournement du Pont de Thurins.

Des problèmes d'ordre budgétaire font que ces travaux sont repoussés d'année en année. S'appuyant sur cette pétition, la Municipalité interpellera le Conseil Général en vue de hâter ces réalisations sécuritaires.

Dans l'attente des dits travaux, **nous incitons les habitants du hameau à ne pas emprunter cette voie dangereuse et à privilégier des itinéraires plus sécurisés (par exemple, le retour du bourg vers la Côte peut se faire par la nouvelle voie créée dernièrement au Géry).**

* La Municipalité est évidemment ouverte à toute rencontre pour un dialogue constructif en vue de l'amélioration de la sécurité sur ce carrefour dangereux et rappelle que le samedi 31 mars, une moto a percuté un automobiliste ayant tourné à gauche au fond du Mathy, (malgré le panneau d'interdiction de tourner à gauche installé récemment par la Commune).

Le Maire



Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- M. le Maire : jeudi et samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
- Anny Meignier : sur rendez-vous
- Christian Marjollet : sur rendez-vous
- Paul Bouvard : sur rendez-vous
- Claude Claron : sur rendez-vous
- Eric Chantre : sur rendez-vous

AFFAIRES CULTURELLES

Des nouvelles de la médiathèque

• RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC (10 HEURES PAR SEMAINE)

- Mardi : 16 h - 18 h
- Mercredi : 10 h - 12 h / 15 h - 17 h
- Vendredi : 16 h - 18 h
- Samedi : 10 h - 12 h

Le public scolaire est accueilli par groupes en dehors de ces heures.

• COTISATIONS

Depuis l'informatisation de la médiathèque, les inscriptions sont prises toute l'année et restent valables pour une année entière.

Rappel des tarifs : inscription pour le prêt de tous supports : 21 €, livres seuls : 12,50 € (gratuit pour les enfants), pour les documents sonores et vidéo seuls : 8,50 €.

• DOCUMENTS DISPONIBLES

7 994 documents, fonds propre de la médiathèque, auxquels s'ajoutent ceux que prête la Médiathèque Départementale du Rhône vous attendent. Romans, documentaires, revues, CD, DVD, CDRom... sont à votre disposition pour apaiser votre curiosité, votre soif de découverte, d'évasion, etc. Et si le titre que vous souhaitez trouver n'y est pas, Agnès fera tout son possible pour vous le procurer (par le biais du réseau établi entre les médiathèques du secteur ou de la Médiathèque Départementale).

• STATISTIQUES 2006

- La médiathèque est régulièrement fréquentée par **575 personnes inscrites** (243 adultes et 332 enfants) auxquelles s'ajoutent 15 groupes scolaires et la garderie périscolaire.
- **22 876 documents ont été prêtés** (tous supports confondus) : 20 707 livres ou revues, 1 524 documents sonores (cassettes ou CD), 564 cassettes vidéo ou DVD.

• LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

- L'heure du conte

Destinée plus particulièrement aux enfants de 3 à 7 ans, elle a lieu le 3^e mercredi de chaque mois à 11 heures à la médiathèque. Prochaine date : mercredi 18 avril.

• DES EXPOSITIONS

- «Les Marchés dans l'Ouest Lyonnais» jusqu'au 11 mai

Cette exposition comporte 11 panneaux et 15 livres à consulter sur place. Réalisée par les Archives Départementales et prêtée par la Médiathèque de Bron, elle vous permettra de retrouver ou de découvrir les foires et comices d'autrefois en Pays Lyonnais.

- Grégoire Solotareff, auteur illustrateur de livres pour enfants pendant le mois de mai et juin.

Expositions

Depuis plusieurs années, la municipalité vous propose régulièrement des expositions à découvrir dans la salle des mariages, en essayant de varier les genres pour satisfaire tous les goûts.



Monsieur le Maire et les peintres présents lors du vernissage de l'exposition «Vive le temps d'hiver».

Après les paysages enneigés réalisés par des peintres amateurs de Thurins et de villages voisins, deux autres expositions sont programmées ce trimestre.

• A partir du 16 avril : «La vigne à Thurins» préparée par le Groupe de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de Thurins.

• A partir du 15 juin : «Recycl'Art»

Chaque année à cette période, nous proposons une exposition d'œuvres réalisées à partir d'objets ou de matériaux récupérés qui retrouvent ainsi une seconde vie.

Cette année, l'idée reste la même mais tournera plus spécialement autour du papier. Journaux, revues, papiers d'emballage ou autres... peuvent être le point de départ (ou d'arrivée !) d'un chef-d'œuvre. Laissez galoper votre imagination, rêvez, créez... et partagez tout cela en exposant vos œuvres (contact : A. Meignier 04 78 48 95 40). Nous savons déjà que l'atelier «arts plastiques» de la M.J.C. de Thurins et le collège de Vaugneray sont au travail...

Rencontres

Comme l'an dernier, nous vous invitons à venir partager les «Contes d'un soir d'été» le 7 juillet (date à confirmer, surveillez les affiches) dans la cour de la mairie avec un ou plusieurs conteurs.

Informations municipales (suite)

ÉCOLES - CANTINE - ENFANCE - JEUNESSE - SPORTS

Création de vestiaires sur le site tennis - piscine

En lien avec la C.C.V.L. (qui a compétence sur la piscine à Thurins), la municipalité lance un projet de rénovation des abords de la piscine publique ainsi que des terrains de tennis afin de requalifier le secteur et de proposer aux usagers des équipements permettant de les accueillir dans de meilleures conditions.

Les terrains de tennis sont utilisés toute l'année (le club compte aujourd'hui plus de 130 adhérents) et la piscine fonctionne pendant les deux mois d'été.

Un terrain herbeux, voisin de la piscine, sert également d'espace de détente et de loisirs (volley-ball, badminton...). Les locaux actuels abritant les vestiaires et le local technique sont situés à proximité des terrains de tennis.

Ces équipements de proximité familiale ont été aménagés il y a maintenant de nombreuses années (30 ans pour les tennis et 40 ans pour la piscine). Cette situation et une série d'actes de vandalisme récents (à ce jour, les locaux tennis servant de vestiaires sont inutilisables) conduisent aujourd'hui la Commune à entamer une réflexion sur la réfection de cet espace public privilégié.

LE PROJET DOIT RÉPONDRE À PLUSIEURS OBJECTIFS :

- Reconfigurer l'accès au site et aux deux équipements sportifs en créant un accès sécurisé du côté de l'ancienne voie de chemin de fer en lieu et place de l'accès existant depuis la route départementale, jugé dangereux
- Réaliser un bâtiment neuf qui aura une fonction mixte d'accueil des usagers (accueil et buvette, vestiaires, douches et sanitaires raccordés au réseau) ainsi que technique (stockage du matériel, local technique)
- Formaliser la liaison piscine - tennis par l'installation d'une passerelle franchissant le cours d'eau, permettant ainsi un accès contrôlé des usagers aux terrains et assurant un cheminement sécurisé entre les vestiaires et les courts.

Le projet comprend également une dimension Haute Qualité Environnementale (pose de panneaux solaires pour le chauffage de l'eau, usage de matériaux nobles afin d'intégrer au mieux le bâtiment dans la zone concernée).

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 195 585 € H.T.

Après consultation de plusieurs cabinets d'architectes, le cabinet B&B a été retenu (coût de la mission maîtrise d'œuvre : 23 470,20 € H.T. et de mission OPC : 1 955,85 € H.T.).

Restaurant scolaire

Nous demandons aux parents d'être vigilants et de respecter les délais pour le règlement des factures afin de ne pas alourdir le travail des agents par des relances répétées.

Le pédibus à Thurins

QU'EST CE C'EST ?

Il s'agit d'un système de déplacement collectif à pied, encadré, entre le domicile des enfants et leur école. Le principe est celui d'une ligne d'autobus. La différence étant que les enfants se déplacent à pied, encadrés par des parents volontaires.

POURQUOI ?

Cette mise en place répond à plusieurs préoccupations :

1. Sécuriser les abords des écoles.
2. Aider les enfants à avoir une pratique physique régulière, gage de bonne santé.
3. Participer aux actions quotidiennes visant à permettre à chacun d'entre nous de limiter la production de gaz à effet de serre.

COMMENT CELA SE PRÉPARE T IL ?

Le projet a démarré par une enquête sur les déplacements des enfants entre leur domicile et leur école. Celle-ci a rencontré un véritable succès puisqu'il a fallu traiter 170 questionnaires sur les 250 distribués. La deuxième étape a été une réunion publique afin de présenter le projet et décider du démarrage. Cette réunion a rassemblé une quinzaine de personnes des différentes écoles.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le questionnaire nous à permis de voir que 70 % des élèves de Thurins venaient à l'école en voiture. Les parents de ces enfants, eux, au même âge, venaient à l'école à pied à plus de 70 %.

Il a montré qu'une grande majorité des enfants souhaiterait, dans la mesure du possible se rendre à pied à l'école.

Le questionnaire à également permis d'identifier la possibilité dans certains cas d'organiser un covoiturage entre parents.

QUELS PROBLÈMES SE POSENT ?

La réunion publique du mardi 13 mars a permis d'écouter les inquiétudes de certains parents concernant la longueur des trajets à pied. S'il est évident qu'aucune ligne de «pédibus» ne descendra du Bayard, le fait de marcher 10 ou 15 minutes le matin ne fatigue pas l'enfant et ne l'empêchera pas de vivre pleinement les apprentissages scolaires, bien au contraire. Si cette affirmation n'est pas vraie pour un tout petit de 2 ans, elle l'est dès 4 ans.

Une autre inquiétude est la sécurisation des gros points noirs, repérés sur le bas de la commune. La discussion ne nous a pas permis, avant la réalisation des trottoirs sur la RD 25, d'envisager un démarrage de ligne sécurisé sur le bas du village. Cela influera sur le départ d'une ligne venant du bas du village.

Le questionnement est venu ensuite sur l'organisation des accompagnements. Ils se font de façon bénévole. Le principe est de permettre à tous les parents de déposer leurs enfants sur la ligne. Tous les parents bénéficiaires de la ligne, devraient pouvoir, 2, 3 fois dans l'année scolaire pouvoir rendre «la monnaie de la pièce» en accompagnant à leur tour la ligne. Un tableau annuel sera organisé dès la rentrée scolaire 2007-2008

COMMENT FAIRE AVANCER LE PROJET ?

Nous nous sommes mis d'accord sur la création d'un comité de pilotage regroupant des parents de chaque école, M^{me} Jamet Bourgade directrice de l'école primaire publique, Sylvie Champel coordinatrice enfance-jeunesse, Paul Bouvard adjoint. Son objectif est de repérer les lignes, les chronométrer, préparer le tableau des accompagnants.

VERS UNE EXPÉRIMENTATION :

Une expérimentation est prévue début juin :

Elle démarrera lundi 4 juin et se terminera vendredi 15 juin.

Deux lignes ont été repérées, elles seront encadrées par trois accompagnateurs :

Ligne 1 - Départ du haut de la Perrière, traversée du lotissement avec une ou deux stations, descente vers les bassins de rétention, remontée vers le lotissement du château (1 station), passage sur le

parking de la salle des sports pour récupérer les enfants venant du haut de la commune, côté Yzeron. A cet endroit, le Pédibus se séparera en 2 rangs : une ligne accompagnée d'un parent filera vers l'école privée, l'autre descendra par le chemin vers l'école maternelle puis vers l'école primaire.

Ligne 2 : départ rue des vergers à l'arrêt des bus scolaire. Remontée dans la rue du 8 Mai sur les trottoirs. Passage et station à l'école primaire, remontée et station vers la place Dugas, séparation du rang pour aller à l'école maternelle ou à l'école privée en passant par le chemin piéton des bassins de rétention et de la salle des sports.

Le pédibus ne fonctionnera que le matin.

Les parents d'élèves seront informés de l'avancée du projet. Ils seront sollicités pour accompagner au moins une fois durant l'expérimentation. Ils recevront les horaires de passage aux différentes stations qui seront matérialisées. Les enfants se déplaceront en tenant une corde d'une main afin d'éviter des débordements intempestifs des

trottoirs. De la réussite de cette expérimentation dépend le démarrage en septembre. L'avancée des travaux de sécurisation sur la RD 25, le travail du comité de pilotage permettra peut-être un prolongement de la ligne du bas du village avec un démarrage de ligne d'un lieu sécurisé sur le bas du village.

LA RÉUSSITE DE CETTE ACTION REPOSE SUR DES PRINCIPES SIMPLES :

Un petit geste participatif pour accompagner de temps en temps. Changer les quelques minutes passées à emmener les enfants en voiture en temps consacré à les déposer à l'arrêt du Pédibus.

CES PETITS GESTES QUOTIDIENS ONT UNE RÉPERCUSSION IMPORTANTE À TERME

- Sur la santé de nos enfants (l'effort physique modéré et régulier est la meilleure des armes contre le surpoids lié à la sédentarité),
- Sur notre cadre de vie : le centre de notre village sera plus agréable aux d'heures d'entrées des classes en limitant le nombre de véhicules.
- Sur nos habitudes, grandes consommatrices d'énergies fossiles.

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Commémoration du 8 mai

- Messe à 9 h 30 à Vaugneray pour la paix et les victimes des guerres.
- Cérémonie à 11 h à Messimy.
- Cérémonie à 11 h 45 à Thurins, avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts, suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité à la mairie.

Fête des Mères

Nous donnons rendez-vous aux mamans de l'année et à leurs familles pour la traditionnelle rencontre organisée par l'Association des Familles et la municipalité, le **samedi 2 juin à 17 h 30** à la mairie.

Fête de la Musique

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Thurins, avec l'aide financière de la municipalité, elle aura lieu le **samedi 23 juin**.



Avis destiné aux élèves de CM2 qui entreront au collège à la prochaine rentrée scolaire.

Ils sont attendus, le **vendredi 29 juin à 19 h** dans la cour de la mairie, avec leurs parents, pour une rencontre conviviale au cours de laquelle M. le Maire leur remettra le traditionnel dictionnaire, symbole des souhaits que la municipalité forme pour la suite de leur scolarité.

VIE ÉCONOMIQUE

Deux nouvelles propositions thurinoises pour faire face au stress quotidien :

UN PROGRAMME DE NUTRITION PERSONNALISÉ À BASE DE PLANTES, DE VITAMINES ET MINÉRAUX POUR UN MEILLEUR BIEN-ÊTRE.

Vous êtes fatigué(e) ? stressé(e) ?...

Vous voulez contrôler votre poids ?

Stéphanie BOWAT, vendeuse distributrice indépendante «Herbalife», propose de vous aider à trouver une solution.

Contact : 04 78 81 91 62

OSEZ UN SÉJOUR RESSOURÇANT AU CŒUR DES MONTS DU LYONNAIS, LOGÉS DANS «MAMOUNA» OU «CABANOTTE», CHAMBRES D'HÔTES DANS LE HAMEAU DU BAYARD À THURINS

Marie-Odile (D.E. infirmière, accompagnante à la naissance, toucher-massage* de bien-être pour tous avec spécificité autour de la naissance) vous propose une alternative aux balnéos, thalassos, ...

* Certification IFJS

**Contact : Madame Marie-Odile Lemoine - Le Bayard - 69510 Thurins
Tél. 06 14 92 45 47**

internet : www.sawdays.co.uk - e-mail : mo.lemoine@wanadoo.fr

Plaquettes d'information à l'accueil de la mairie.



Informations municipales (suite)

ENVIRONNEMENT

VILLAGE FLEURI, VILLAGE QUI SOURIT !

Journée plantations

La commission municipale invite comme chaque année, toutes les bonnes volontés à se retrouver le samedi 12 mai à 8 h 30 dans la cour de la mairie, munies de leurs gants et plantoirs.

Les consignes seront données pour la plantation des massifs et les équipes se répartiront le travail.

Un repas convivial, préparé par des bénévoles du Club de l'Age d'Or, réunira les "planteurs" une fois leur tâche terminée.

Nous vous espérons très nombreux pour venir donner des couleurs à notre village. Parlez-en autour de vous, venez avec vos amis...

Ne vous contentez pas de regarder les autres travailler ou de faire des commentaires, venez donner un coup de main !

Fleurissement

Vous pouvez accompagner les efforts de la municipalité pour rendre notre village plus accueillant. Fleurissez largement vos fenêtres, portes, balcons...

Merci d'avance à tous ceux qui contribueront cette année encore à embellir notre cadre de vie.

NETTOYAGE de PRINTEMPS

Samedi 31 mars

C'est une matinée très conviviale pendant laquelle les mêmes habitués se sont retrouvés pour procéder au nettoyage d'un ruisseau situé dans «La Combe». Bien que nous soyons heureux de constater que la situation s'améliore, nos rivières et chemins sont de plus en plus propres, il reste encore un effort à faire pour certains...

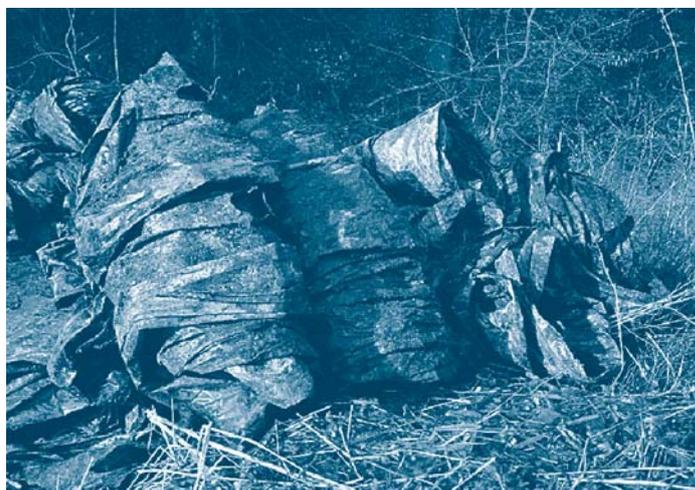
Quelques décharges sauvages sont à traiter, quelques agriculteurs doivent récupérer les plastiques, ainsi ne pas les laisser se déchirer sur les serres ou se désagréger dans les terres.

Je rappelle qu'un ramassage leur est offert chaque année pour les plastiques agricoles.

Enfin auprès des hangars nous ne voulons plus voir de décharges, de sacs d'engrais éventrés ou de dépôts incontrôlés.

Les discours sur la protection de notre environnement doivent se traduire dans les faits, merci à tous ceux qui travaillent avec cet esprit.

QUELQUES PHOTOS DE CETTE JOURNÉE



Note complémentaire importante

Il semblerait que le jour du ramassage des plastiques agricoles, un agriculteur ait brûlé des plastiques ! Ce comportement inqualifiable est d'une extrême bêtise. Connaissant les rejets nocifs produits par l'incinération des plastiques, cet acte incivique est inadmissible. Sachez qu'un dépôt de plainte sera désormais effectué à l'encontre des contrevenants.

C. Claron

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2007 (02.03.07)

Subventions écoles et C.C.A.S.	2007
C.C.A.S. (augmentation nbre personnes âgées de + de 70 ans)	7 600,00 €
Subvention projet École publique maternelle 110 élèves (9 € / élèves)	990,00 €
Subvention projet École publique primaire 142 élèves (9 € / élèves)	1 278,00 €
O.C.C.E. Coopérative scolaire publique école maternelle	630,00 €
O.C.C.E. Coopérative scolaire publique école primaire	980,00 €
O.G.E.C. (hors fournitures scolaires)	41 940,00 €
Classe verte école publique 70 élèves (30,71 € / élève)	2 150,00 €
RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté)	300,75 €
TOTAL	55 868,75 €
Contrat temps libre	
M.J.C. Coordinateur	45 509,00 €
M.J.C. Animation 12 ans à 18 ans	26 888,00 €
TOTAL	72 397,00 €
Subventions associations	
A.D.M.R. (70 usagers)	2 500,00 €
AL.C.A.LY.	420,00 €
Amicale des Sapeurs pompiers	200,00 €
Amis de la bibliothèque (pour formations) = 2 euros / habitant	550,00 €
Anciens Afrique du Nord	60,00 €
Anciens combattants	60,00 €
Anciens prisonniers de guerre	60,00 €
F.C.V.L. (football club des vallons du Lyonnais)	2 000,00 €
Association des familles	200,00 €
Éclaireurs de France	600,00 €
École musique	2 000,00 €
Association François Couzon	5 855,00 €
La Cécilienne (musique Messimy)	100,00 €
L'Araire	110,00 €
Les Bleuets	1 000,00 €
M.J.C. (fonctionnement)	4 500,00 €
F.C.P.E. journée du goût	160,00 €
Secours catholique de Thurins	75,00 €
Thurins Théâtre	800,00 €
Judo	980,00 €
Judo (section basket)	155,00 €
Tennis	560,00 €
Carnaval des écoles	250,00 €
Association pêche	150,00 €
Western dance (35 pers.)	100,00 €
Association de recherche sur le patrimoine	150,00 €
Divers (opérations non affectées)	2 500,00 €
TOTAL	26 095,00 €

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

CONVENTIONS - CONTRATS

- **Contrat Enfance Jeunesse** (15.12.06)

Approbation du nouveau Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2006-2010 entre la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes et les communes membres.

- **Convention scolaire** (02.03.07)

Adoption des tarifs proposés pour les charges de fonctionnement des enfants de Thurins scolarisés dans une autre commune, selon un accord intercommunal, pour 2006-2007.

Indemnité reversée pour un élève d'école maternelle : 422 €, pour un élève d'école primaire : 211 €.

- **Convention brigades vertes** (26.01.07)

Signature d'une convention avec le Département du Rhône pour l'intervention des «brigades vertes» sur le territoire de la commune.

- **Contrat collecte encombrants** (15.12.06)

Acceptation de l'actualisation du prix du traitement des objets encombrants : 101 € H.T. la tonne, dans le cadre du contrat signé en 2004 pour la collecte des encombrants avec la société SITA MOS.

- **Convention S.P.A.** (02.03.07)

Signature de la convention de mise en fourrière 2007, pour les animaux divagant sur la commune.

Coût : 0,18 € par habitant, soit 493,74 €.

CONSTRUCTIONS, «GRANDS CHANTIERS», ...

- **Construction de «vestiaires tennis - piscine»** (voir dans commission école, sports, page 10)

- Adoption du programme de construction des vestiaires qui seront implantés sur le site de la piscine (15.12.06).

- Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre de ce programme au cabinet B&B (02.03.07).

- **Attribution de la mission OPC** (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) pour l'aménagement de la partie communale de la «maison Vincent» au cabinet SURREL INGENIERIE (15.12.06).

- **Approbation du projet relatif à l'aménagement de la place de la Fontaine** et lancement d'une procédure de marché public pour cet aménagement (appel d'offres ouvert) (26.01.07).

- **Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du pôle multiservices**, à l'issue du concours d'architectes, au cabinet GERBE (02.03.07).

ACQUISITIONS DE TERRAINS (02.03.07)

- **Terrain appartenant à M. Grange pour la réalisation d'une passerelle enjambant le Garon.**

Cette création, liée à l'aménagement des accès de la zone artisanale de la Tuilière, sera réalisée par la C.C.V.L. qui en a la compétence.

Coût de l'acquisition : 13 190 €.

- **Bandes de terrains en vue de l'aménagement d'une voie publique nouvelle sur l'emplacement de l'actuelle impasse des Sapins privée :**

64 m² sur des parcelles appartenant à M^{me} Rivoire (400 €)

44 m² sur une parcelle appartenant à la société De Gasperis (cession à titre gratuit).

- **Portion de terrain (35 m²) appartenant à M. et M^{me} Goujon**, pour sécuriser l'accès des véhicules de secours et de ramassage des ordures ménagères au carrefour du chemin du Mathy et de la voie de desserte prévue pour le projet sur le terrain Rivière (cession à titre gratuit).

La commune assurera les frais annexes relatifs à ces acquisitions.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.



Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les 27 avril, 1^{er} juin et 6 juillet à 20 h 30.

Informations intercommunales



L'ÉTÉ AUX CENTRES DE LOISIRS

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais, organisatrice de ces centres de loisirs actuellement gérés par la M.J.C. de Vaugneray, a engagé une procédure de délégation de service public à l'issue de laquelle sera connu le gestionnaire à compter du 1^{er} juillet 2007.»

Lieux d'accueil

• CENTRE DE LOISIRS «EBULISPHÈRE» POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS À VAUGNERAY

Du jeudi 5 juillet au vendredi 24 août (inclus).

Lieu : Centre de Loisirs Ebulisphère - 18 bis, Chemin du stade à Vaugneray

• CENTRE DE LOISIRS «TYM», POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS À MESSIMY

Du jeudi 5 juillet au vendredi 27 juillet (inclus).

Lieu : école primaire publique de Messimy, route de la Chatelaise

Ce centre de loisirs est organisé pour les familles résidant au sud du territoire de la C.C.V.L. (Messimy, Thurins et Yzeron) prioritairement.

• CENTRE DE LOISIRS POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS À BRINDAS

Du jeudi 5 juillet au vendredi 3 août (inclus).

Lieu : école maternelle publique à Brindas, 7 rue Serve

Infos pratiques

Accueil : de 7 h 30 à 9 h

Départ : de 16 h 30 à 18 h

Repas : midi et goûters servis sur place.

Inscriptions : à la journée complète au plus tard une semaine à l'avance.

Activités 3/6 ans : organisées en fonction du rythme de l'enfant : activités manuelles, danses, cuisine, théâtre, fêtes diverses, balades à poney, promenade avec des ânes, initiation à la mini-moto, jeux de piste, jeux d'eau, modelage, sorties à la piscine, visites de fermes, chansons, contes, déguisements, sorties diverses,...

Activités 6/12 ans : activités manuelles, chansons, contes, déguisements, sorties diverses, danses, fêtes diverses, mini-moto, bicross, nuits de camping, roller, tir à l'arc, escalade, vidéo, jeux de piste, jeux d'eau, cuisine, sorties à la piscine ...

Les mini-séjours

AU GALOP !

Du lundi 9 au vendredi 13 juillet

Âges : 7-10 ans

Lieu : lac des Sapins, Rhône

Hébergement : Sous tentes.

Activités : équitation (tous les jours), tir à l'arc, baignade mais aussi grands jeux, activités sportives, courses d'orientation...

ENTRE TERRE ET MER

Du lundi 9 au vendredi 13 juillet

Âges : 10-13 ans

Lieu : lac des Sapins, Rhône

Hébergement : Sous tentes.

Activités : dériveur, voile, kayak, baignade, grands jeux mais aussi biathlon nature (course d'orientation, tir à la sarbacane...) et découverte d'activités.

SOUS LE CHÂTEAU !

Du lundi 16 au vendredi 20 juillet

Âges : 6-8 ans

Lieu : Chamelet, Rhône

Hébergement : en gîte.

Activités : une semaine de découverte du cirque où, pas à pas nous ferons de l'équilibre, du trampoline, des pyramides humaines, de la jonglerie et terminerons la semaine par un spectacle où chacun sera acteur...

INDIANA JONES

Du lundi 16 au vendredi 20 juillet

Âges : 7-10 ans

Lieu : Chamelet, Rhône

Hébergement : sous tentes.

Activités : jeux autour de la rivière à la façon d'Indiana Jones, barrages, construction de cabanes, poterie, course d'orientation...

LES MOUSSES DE L'ÎLE

Du lundi 23 au vendredi 27 juillet

Âges : 8-10 ans

Lieu : l'île Chambod, Ain

Hébergement : sous tentes.

Activités : canoë, escalade, tir à l'arc, baignade...

LES ROBINSONS !

Du lundi 23 au vendredi 27 juillet

Âges : 10-13 ans

Lieu : l'île Chambod, Ain

Hébergement : sous tentes.

Activités : voile, escalade, balade en canoë, V.T.T., tir à l'arc, baignade, grands jeux...

LA VIE À LA FERME

Mardi 17 et mercredi 18 juillet

Âges : 4-6 ans

Lieu : hameau de la Milonière à Vaugneray

Hébergement : sous tentes

Activités : visite de la ferme, Initiation à la fabrication de fromage de chèvre et à la traite, jeux divers, barbecue et veillée.

ENFANTS DES BOIS

Lundi 16 et mardi 17 juillet

Âges : 6-8 ans

Lieu : hameau de la Milonière à Vaugneray

Hébergement : sous tentes

Activités : balade et jeux en forêt, visite de la ferme, Initiation à la fabrication de fromage de chèvre, barbecue et veillée.

LES TRAPPEURS

Mercredi 18 au vendredi 20 juillet

Âges : 9-12 ans

Lieu : hameau de la Milonière à Vaugneray

Hébergement : sous tentes

Activités : construction de cabanes, balade et jeux en forêt, visite d'une ferme, barbecue et veillée.

LES P'TITS MOTARDS

Du lundi 30 juillet au mercredi 1^{er} août

Du lundi 20 au mercredi 22 août

Âges : 7-10 ans

Lieu : plan d'eau du Ronzey à Yzeron

Hébergement : sous tentes

Activités : balades, mini-motos et pêche. Sans oublier la vie de camping avec ses veillées et repas autour du barbecue.

LES BOLIDES DU RONZEY

Du mercredi 1^{er} au vendredi 3 août

Du mercredi 22 au vendredi 24 août

Âges : 9-12 ans

Lieu : plan d'eau du Ronzey à Yzeron

Hébergement : sous tentes

Activités : mini-motos, balades, pêche et grands jeux, mais également veillées et soirées barbecue.

Renseignements et inscriptions

Centre de loisirs Ebulisphère

18 bis, ch. du stade - 69670 VAUGNERAY

Tél. 04 37 22 09 72 - Fax : 04 78 57 52 29

cl.ebulisphere@mjc-vaugneray.org

Site Internet : www.mjc-vaugneray.org

A partir du **jeudi 10 mai 2007** pendant les heures de permanences.

Au Centre de loisirs Ebulisphère,

Jeudi 10 et vendredi 11 mai de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, puis chaque mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h et les mercredis de 16 h 30 à 18 h.

Au Centre de loisirs de Messimy (École publique, route de la Chatelaise) : les Samedis 12 et 26 mai et 2 juin de 10 h à 12 h.

Attention ! Les inscriptions seront effectives à réception de la fiche d'inscription complétée accompagnée de l'acompte. Pour plus d'informations... Une documentation plus précise sur chaque séjour sera à votre disposition lors de l'inscription.

Les tarifs

- Pour les centres de loisirs, tarifs en fonction du quotient familial.
- Les Bons vacances CAF et MSA sont déduits du prix de la journée.
- Une réduction est accordée à partir de 2 enfants inscrits au centre de loisirs ou 2 mini-séjours (5 jours)
- Les chèques vacances A.N.C.V. sont acceptés.
- Majoration de 5 % pour les familles ne résidant pas dans la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (C.C.V.L.).
- Délivrance d'attestation de séjours pour les Comités d'Entreprise ou autres organismes à votre demande.

Informations intercommunales

(suite)

LA C.C.V.L. A FÊTÉ SES DIX ANS

A cette occasion, elle a réuni, le 24 janvier dernier, les élus et les entreprises du territoire pour l'inauguration des nouveaux locaux et les traditionnels «vœux aux entreprises» lors d'une soirée festive.

Pour mémoire la C.C.V.L. a en charge des compétences diverses :

- Aménagement du territoire.
- Développement économique (création et réhabilitation de Parcs d'Activités Économiques, P.A.E.).
- Culture et tourisme (musées, aménagement des abords du barrage de Thurins, plan d'eau du Ronzey).

- Sports et loisirs (gestion des piscines de Vaugneray et de Thurins, création du gymnase de Brindas).
- Voirie et travaux (réfection des voiries intercommunales hors des centres bourgs et voiries départementales).
- Environnement (P.D.I.P.R. : Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées, déchetterie, collecte sélective des déchets ménagers et plastiques agricoles).
- Petite enfance (Val'petite enfance).
- Jeunesse (centres de loisirs).
- Communication (journal «Quoi de 9» et site Internet).



Les nouveaux locaux à Vaugneray

NOUVEAU

DES AIDES-SOIGNANTES À DOMICILE SUR LE CANTON DE VAUGNERAY

A l'initiative de la Maison de retraite intercommunale «Jean Villard»

Le S.S.I.A.D. «Jean Villard» (Service de Soins Infirmiers à Domicile) a débuté les interventions de soins à domicile courant février 2007 grâce à l'embauche de la première aide-soignante.

Des professionnels Aides-soignants ou Aides Médico-Psychologiques (A.M.P.), sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice pourront intervenir à domicile pour des actes de toilette essentiellement auprès de 25 personnes âgées (+ 60 ans) et 9 personnes reconnues handicapées (- 60 ans) résidant sur les communes de Brindas, Courzieu, Grézieu-la-Varenne, Messimy, Pollionnay, Saint-Laurent-de-Vaux, Sainte Consorce, Thurins, Vaugneray et Yzeron.

Ces professionnels de terrain pourront, à terme, répondre 7 jours / 7.

Ce nouveau service a pour vocation de s'intégrer au paysage des soins à domicile en collaborant étroitement avec les autres professionnels déjà présents sur le secteur géographique (infirmiers libéraux, auxiliaires de vie, aides à domicile, médecins, kinésithérapeutes, pédicures...).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter par téléphone l'infirmière coordinatrice au **04 78 48 19 65** de préférence le matin, ou éventuellement la maison de retraite «Jean Villard» au **04 78 48 11 75**.

*Bernadette GAUDIER,
Directrice
Nadine FAYOLLE,
Infirmière coordinatrice S.S.I.A.D.*

N.B. : message à diffuser largement, nous continuons à rechercher des aides soignantes à temps partiel.

S.I.P.A.G.

Dans le cadre des conférences «Prévention Santé» 2006-2007, le S.I.P.A.G. vous invite le mardi 22 mai de 14 h à 16 h, à Craponne, 124 place Andrée Marie Perrin, à retrouver Madame Lacoste, conseillère en prévention santé auprès de la CRAM Rhône-Alpes, sur le thème «Connaître et savoir reconnaître son stress».

Inscriptions souhaitées auprès du S.I.P.A.G. (04 37 22 07 24).

«PAROLES AUTOUR DE BÉBÉ»

Le service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) et le service social sont des services du Département ouverts à toutes les familles.

Les professionnels de ces services collaborent à la promotion de la santé des mères et de leurs enfants.

La Maison du Rhône de Vaugneray propose aux futurs parents **des temps d'échange autour de la naissance** qui se déroulent en 4 séances les **jeudis après-midi** depuis septembre 2006. Les sessions sont animées par la sage-femme, l'assistante sociale, la puéricultrice et la psychologue.

Pour vous inscrire, prendre contact avec le secrétariat de PMI : 1, le Boulevard à Vaugneray
Téléphone : **04 78 45 78 20**, les lundis, mardis et jeudis.

Informations diverses

RAPPEL



Arrêté préfectoral :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que

tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou tout autre engin, **ne peuvent être effectués que :**

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Horaires d'ouverture de la déchetterie pendant la période d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre) :

- Lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
- Samedi de 9 h à 18 h.

VOUS CHERCHEZ DU TRAVAIL ?

SELPRO, agence d'intérim, tiendra une permanence en mairie le 24 avril de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Un dossier est à votre disposition en mairie pour consultation.

MAISON À VENDRE DANS LE VILLAGE

Le terrain vendu avec la maison étant maintenant nettement délimité, la mairie met en vente la maison située à l'angle de la rue du 8 mai et de l'impasse des Sapins.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie très rapidement (Tél. 04 78 81 99 90).



Maison : 190 m² de surface habitable
Séjour : 45 m² avec cheminée
Salle à manger : 30 m²
5 chambres
Chauffage : gaz de ville
Cave voûtée et puits
Jardin : environ 300 m² avec emplacement pour le stationnement des véhicules.

AVIS DE LA MAIRIE

SERVICE À LA POPULATION

Un taxi vient de s'installer près de chez nous, à Rontalon.

Taxi Franck - 06 08 86 62 24.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : NE BAISSONS PAS LES BRAS !

C'est l'herbe des terrains délaissés et des bords de routes... Plante annuelle, de la famille de l'armoise, sa hauteur varie de 20 cm à 1 m 20, en fonction de la qualité du sol où elle pousse. Avec une tige souvent rougeâtre et velue, elle se reconnaît à ses feuilles très découpées, opposées à la base et alternées vers le sommet, d'un vert très uniforme.

On en parle chaque printemps car les pollens de l'ambroisie provoquent des allergies plus ou moins sévères, en août et septembre.

POUR ARRÊTER SA PROLIFÉRATION, IL FAUT :

- l'arracher, à partir de mai jusqu'en juillet (on peut la mettre au compost)
- planter, occuper le terrain : elle n'apprécie guère la concurrence ni les terres entretenues
- tondre ou faucher pour l'empêcher d'arriver à floraison.

Attention : à partir du mois d'août, l'ambroisie est allergisante, portez des gants pour la toucher, et ne la mettez plus au compost.

L'AMBROISIE

Bien la reconnaître



Vie de la commune

JARDINS D'AMATEURS...

Monique et Marius DUMORTIER, 35 route du Barrage à Thurins (04 78 81 91 30) vous accueilleront dans leur jardin les 9 et 10 juin de 9 h à 19 h, à l'occasion de la Journée Nationale des Jardins d'Amateurs.



RAPPEL



AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

Des chiens errants nous sont régulièrement signalés dans le village où ils entraînent des nuisances (poubelles éventrées ou renversées, déjections, aboiements d'autres chiens...) ou dans la campagne où ils occasionnent parfois des dégâts dans les troupeaux.

Nous tenons à rappeler que les propriétaires, outre l'amende de 38 euros qu'ils encourent pour non-respect de l'arrêté interdisant la divagation des animaux domestiques, sont responsables des accidents ou dégâts causés par leurs animaux, ce qui peut être beaucoup plus grave.

De plus, ils auront à régler les frais de mise en fourrière et de gardiennage par la S.P.A. avec laquelle la municipalité a signé une convention, et des frais supplémentaires si le chien n'est pas à jour des obligations de tatouage et de vaccinations.

Pour information : **tarifs applicables au refuge de la S.P.A. de Brignais**

- Prise en charge, frais de dossier : 13 €
- Frais de garde chien : 8,50 €/jour
- Frais de garde chat : 4,60 €/jour
- Identification obligatoire pour les animaux entrés non identifiés en fourrière (arrêté du 30 juin 1992) : tatouage chien : 35 €, tatouage chat : 28 €, puce électronique (chien ou chat) : 45 €.
- Pour les animaux déjà identifiés, recherche de propriétaires auprès du fichier canin ou félin : 6 €

Refuge

Rue de l'Industrie - 69530 Brignais.
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h, sauf dimanche et fêtes, samedi non-stop de 11 h à 18 h.



DON DU SANG :

UN GESTE DE SOLIDARITÉ

La prochaine collecte aura lieu le mardi 12 juin 2007 dans la salle des mariages de la mairie de 17 h à 19 h 15.

Merci à tous ceux qui prendront le temps d'y aller.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Annnonce de l'U.C.A.T. à tous les Thurinois et Thurinoises

L'Union des Commerçants et Artisans de Thurins organise une soirée le samedi 23 juin 2007, place de l'église, pour la fête de la musique.

Elle sera animée par le groupe de rock «les Lascars».

Buvette, frites, ...

Venez nombreux, en famille, passer une super soirée.

Le Président, Nicolas AUGER

OUVERTURE DE LA PISCINE



La piscine à Thurins sera ouverte tous les jours sauf le lundi, du samedi 23 juin au dimanche 2 septembre inclus.

Tarifs

- Adultes : 2,60 €
- Enfants : 1,50 €
- Abonnement 10 entrées enfant : 13,70 €
- Abonnement 10 entrées adulte : 23,00 €

DORMEZ-VOUS BIEN ?



C'est dans une salle comble que s'est déroulée la conférence sur «LE SOMMEIL», le mardi 20 mars 2007, à la mairie de Thurins.

Organisées par le S.I.P.A.G. qui souhaite faciliter la transmission de l'information au plus grand nombre, les interventions sont décentralisées dans les communes.

Beaucoup de questions ont été posées et les échanges furent nombreux : les rêves, les insomnies, les cauchemars, les apnées ...

Des conseils ont été également prodigués sur l'attention toute particulière qu'il faut apporter au risque de sur-médication, la consommation de boissons excitantes, la mauvaise literie, l'alimentation trop riche...

Madame Lacoste, conseillère en Prévention Santé auprès de la C.R.A.M., a bien su capter l'attention de l'assistance, puisque personne n'a dormi !

Madame Pastré, Présidente du S.I.P.A.G., Madame Touveron, Présidente de l'ABAPA ainsi que Madame Geneyton, Assistante Sociale du Conseil Général nous ont honorés de leur présence.

Par ailleurs, Madame Banducci, Directrice du S.I.P.A.G., a profité de l'occasion qui lui a été donnée pour rappeler que **la prochaine conférence sur «Connaître et savoir reconnaître son stress», aura lieu le 22 mai 2007 de 14 heures à 16 heures dans les locaux du S.I.P.A.G., à Craponne, 124 place Antonin Perrin.**

M.H. Ratton

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2007-2008



École maternelle publique

- Jeudi 3 mai de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi 4 mai de 16 h 30 à 18 h

En cas d'impossibilité à ces deux dates, prendre rendez-vous avec la directrice, M^{me} Nougué - Tél. 04 78 81 77 28.

Se munir :

- Du carnet de vaccinations
- D'un certificat médical pour une première inscription en école maternelle.

École élémentaire publique

Inscriptions pour les nouveaux arrivants les vendredis soirs du mois de mai (sauf le 25 mai) jusqu'à 18 h 30 ou sur rendez-vous - Tél. 04 78 48 94 10.





Sylvie CHAMPEL, Directrice



NOUVEAU LOGO DE LA M.J.C.

Nous l'avions souhaité, il l'a fait ! Nous souhaitons depuis un an rajeunir le logo de la M.J.C., «la p'tite usine».

Bernard Gros, administrateur de la M.J.C., a proposé au Conseil d'Administration plusieurs versions et nous avons voté pour celui que vous regardez.

Nous abandonnons le passé pour regarder vers l'avenir en souhaitant faire une large place à la Jeunesse dans notre Maison des Jeunes et de la Culture...



Christiane DETROYAT
Secrétaire



Carmela GIORDANO
Femme de ménage



Clarisse IMBAUT
Directrice centre de loisirs



Laëtitià PIOT
Animatrice centre de loisirs



Marlène RIVOIRE
Animatrice centre de loisirs



Marc BOVIN HERRERO
Animateur espace jeunes



Rénata LEFEBVRE
Arts plastiques



Anne-Marie SBRAVA
Poterie



Marianne BODIN
Yoga



Nadia DESVIGNES
Country, rock, danses de salon



Corinne POULAIN
Ensemble vocal



Maud BREUIL
Gym tonic et Kids éveil



Catherine VILLARD
Modern jazz



François GSTALTER
Comédie musicale



Rémy FAYOLLE
Badminton



Bastien BOLLON-DURET
Hip-hop

M.J.C. : ÉTAT DES LIEUX

Ce trombinoscope vous a présenté l'ensemble des animateurs d'activités, ainsi que les professionnels. Il montre que la M.J.C. est dynamique et s'inscrit bien dans le développement culturel local.

Le sondage auprès des Thurinois a été un échec attendu. Le taux de réponses est de 1,7 % (17 réponses sur 1000 envois). De bonnes idées ont été amenées, nous en tiendrons compte pour la rentrée de septembre 2007.

CE QUE JE VOUDRAIS DIRE À NOS ADHÉRENTS ET AUX THURINOIS EN GÉNÉRAL :

La M.J.C. a subi des changements importants ces dernières années. Certaines activités ont pris leur indépendance en créant leur propre association. Chaque fois, la M.J.C. a su rebondir en créant de nouvelles activités.

La professionnalisation a apporté un plus dans la nécessaire gestion du personnel, le montage de dossiers pour des projets lourds comme le Centre de Loisirs et le développement de l'Espace Jeunes, le soutien technique aux bénévoles.

La M.J.C. de Thurins a une équipe d'animation stable. Sa situation financière est bonne.

MAIS LA M.J.C., C'EST LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE.

Actuellement elle souffre d'une stagnation de la motivation de ses adhérents. Les objectifs des M.J.C., dans le cadre de l'Education Populaire visent à la mobilisation des adhérents pas seulement pour consommer un loisir, mais aussi pour se réunir sur des valeurs communes. Les administrateurs actuels sont là depuis déjà un certain temps, et souhaitent laisser la place.

A Thurins, on peut faire aussi bien que chez nos amis des M.J.C. de St Martin en Haut ou de Vaugneray ! Là-bas, les présidents et les autres administrateurs ont en moyenne 25 ans.

J'en appelle aux jeunes de Thurins, cette maison est la vôtre, vous devez vous l'approprier ! Rejoignez-nous pour gérer ensemble cette maison, pour monter ensemble des projets culturels en collaboration avec les autres associations de Thurins.

Le Président sortant,
Jean Pierre RIGAUD

WANTED

Le Conseil d'Administration de la M.J.C. termine ses trois ans de mandat. Le Conseil d'Administration ne souhaite pas se représenter afin de laisser la place à d'autres et de permettre de nouvelles impulsions...

De fait, le samedi 21 avril (à 10 h à la M.J.C.) l'Assemblée Générale devra élire un nouveau C.A. Si personne ne se présente pour devenir membre du C.A. de la M.J.C., celle-ci devra fermer ses portes et 14 salariés perdront ainsi leur emploi. Cela signifie également la fin des activités pour les 300 adhérents de tous âges que compte la M.J.C....

Etre membre du Conseil d'Administration qu'est-ce que ça signifie et ça prend combien de temps ?

Le C.A. donne les orientations et le projet politique de la structure. Un membre du C.A. peut également participer à une commission (fête, communication, gestion, jeunesse, centre de loisirs) suivant ses penchants et sa disponibilité.

Le C.A. élit les membres du bureau qui doivent veiller à la mise en œuvre des décisions du C.A.

Leur implication est, de fait, plus importante et ils ont une connaissance plus importante des dossiers.

Depuis 2005 à la M.J.C. au vu du petit nombre de membres du Conseil d'Administration, nous avons «abandonné» les réunions de bureau au profit de réunions du Conseil d'Administration plus nombreuses afin que tous aient un degré d'information identique.

Les C.A. ont lieu une fois par mois et durent 2 h 30. Le **Président** rencontre la directrice une fois par semaine (2 h) afin de faire le point sur les dossiers en cours et anticiper les actions à mener.

Le **Trésorier** fait la synthèse et l'analyse du budget, définit les possibilités financières pour mener à bien des actions que nous souhaiterions conduire. L'édition des bilans et compte de résultat sont désormais réalisés par une experte comptable. Les budgets prévisionnels établis par la directrice de la M.J.C. doivent être validés par le trésorier.

Le **Secrétaire** est la mémoire de la structure puisque c'est lui qui établit les comptes rendus des réunions (1 h), reflète de la vie démocratique de la structure. En collaboration avec le Président, il élabore les Ordres du Jour et convoque les réunions (1 h).

De plus, chacun participe aux différents événements de la M.J.C. (Randonnée des 9 clochers, spectacle de fin d'année, fête de la différence, événements ponctuels...)

Il est à noter que plus il y a de monde pour aider à porter les actions, moins chacun doit investir de temps puisque les forces sont réparties. Alors pensez à vous présenter et parlez-en autour de vous. Bref, faites des émules !

Vous pouvez d'ores et déjà proposer votre candidature à la M.J.C.

Sylvie CHAMPEL

LA NOUVELLE PEAU DE LA SALLE DE POTERIE ET ARTS PLASTIQUES



En gestionnaires responsables, les administrateurs ont peu à peu amélioré les locaux de la M.J.C. A l'occasion des 40 ans de la M.J.C., des travaux ont été effectués en 2004 par la Commune. Ensuite, l'Espace Jeunes a été embelli lors d'un stage graph. En 2005 les administrateurs ont passé deux week-ends pour repeindre la grande salle. Cette année nous avons sollicité les adhérents des activités utilisant la salle «bleue». Deux samedis «peinture» ont permis cette belle réalisation. Les couleurs ont été spécialement choisies pour les expositions. Les apprentis potiers et nos futurs artistes plasticiens peuvent travailler maintenant dans une bonne ambiance.



RENCONTRE DES ATELIERS POTERIE ET ARTS PLASTIQUES



Samedi 24 mars les animatrices des ateliers : Anne-Marie SBRAVA en poterie et Renata LEFEVRE en arts Plastiques, ont invité les parents à venir partager un goûter autour des productions de leurs enfants. A cette occasion les artistes en herbe ont rapporté une partie de leur production pour la plus grande joie de tous.

L'exposition avait un aspect pédagogique avec des pièces à différents stades (biscuité, émaillé) et différentes techniques (estampage, collombage, tournage...).

Rappelons qu'Anne Marie Sbrava est la seule dans l'ouest Lyonnais à proposer une initiation au tournage pour les enfants...

La M.J.C. a d'ailleurs ouvert un deuxième cours en milieu d'année afin de permettre à chaque enfant d'avoir plus de temps pour aborder cette technique très difficile !

Les cours de poterie ont lieu les mercredis de 16 h à 17 h 30 à et jeudis 17 h à 18 h 30 et les cours d'arts plastiques les mardis de 17 h à 18 h.

Vie associative (suite)

L'AÉROMODÉLISME PREND SON ENVOL...



Après avoir pratiqué le vol en double commande, voilà nos apprentis pilotes bientôt prêts pour l'envol en solo.

Grâce à un avion super léger et très maniable, l'Easystar, il est possible de devenir autonome rapidement et d'avoir de grands frissons.

Alors si tu es intéressé, contacte Marco à l'Espace Jeunes (04 78 48 99 60) pour rencontrer le groupe de pilotage.

DES NOUVELLES DE LA SECTION BADMINTON

Pour la deuxième année consécutive, la section Badminton de la M.J.C. de THURINS est engagée dans un championnat départemental. Le Challenge Club Babolat qui oppose les équipes de clubs FFBA ou M.J.C. réparties en trois divisions.

En 2006 deux équipes de THURINS étaient engagées. Elles ont terminé respectivement à la cinquième et sixième place sur 18 équipes. Cette année le règlement a un peu changé et au regard des résultats de l'année précédente, nous nous sommes retrouvés dans la première division qui comprend 7 équipes.

L'équipe classée à la première place de la division 1 est déclarée « championne de Département » et récompensée par un Trophée.

Jusqu'à ce jour, l'équipe du THURINS' BAD a remporté tous ses matchs et occupe pour l'instant la tête du classement.

L'équipe inscrite dans le tournoi est composée de Rémy Fayolle, Célia Abate, Thomas et Gilles Sinigre, Jean-Philippe Debard, Christophe Montaron, Julie Masoni, Cathy Bauer, Rémy Barruer.

Cette petite compétition apporte un peu de piment aux matchs et, surtout, elle nous permet de rencontrer de nouveaux adversaires.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre dès la saison prochaine, le lundi soir et le dimanche matin, à la salle des sports. Vous pouvez même, en demandant « gentiment », venir taquiner le volant un dimanche matin pour essayer ce sport à part entière qui est très loin du jeu de plage que l'on connaît. C'est une activité agréable, ludique et facile d'apprentissage... mais physique. Pas besoin d'avoir une grande technique pour prendre du plaisir à jouer... à condition de courir tout de même. Sport fair-play par excellence, il est un modèle de convivialité où chacun peut à son aise adapter ses qualités techniques, physiques ou tactiques. Que vous ayez 10 ou 80 ans, que vous soyez fille ou garçon, que vous recherchiez une activité physique ou de plaisir, le BADMINTON est fait pour VOUS. Essayez vous verrez... Vous ressentirez des envies de frapper du volant !

Alors n'hésitez plus, on vous attend !

Rémy, Bruno



FÊTE DE LA DIFFÉRENCE



Le vendredi 16 mars s'ouvrait à la M.J.C. de Thurins l'inauguration de la première édition de la « fête de la différence » organisée conjointement par les M.J.C. de Bindas, Vaugneray et Thurins.

Chaque M.J.C. a travaillé dans ses ateliers autour de la notion de l'identité afin de lutter contre les discriminations.

Cela a produit à Thurins des travaux magnifiques de l'atelier enfants et adultes d'Arts Plastiques qui ont fait l'objet de l'inauguration. D'ailleurs les collages des enfants seront exposés le 21 avril à Lyon lors de la journée départementale contre les discriminations !

Le groupe Thurinois de Hip-Hop, FIASKO, avait écrit spécialement des chansons engagées pour cette soirée et nous les en remercions encore chaudement.

Une cinquantaine de personnes sont venues pour participer à ce moment d'échange très convivial.

A Bindas une centaine de personnes ont assisté au spectacle d'improvisation théâtrale, tandis que Vaugneray clôturait ce festival en faisant danser une soixantaine de personnes sur de la musique folk !

Nous vous attendons encore plus nombreux l'an prochain !

17^E RANDONNÉE DES 9 CLOCHERS



Initiée par **M. Jean NOVEL** lorsque **M^{me} Marie Hélène RATTON** était présidente, cette randonnée s'est faite 2 ans de suite dans le cadre des Virades du Cœur. Devant l'engouement des marcheurs pour venir parcourir notre territoire, cette randonnée a pris son « indépendance » et s'est développée au fil des ans grâce à la pugnacité de ses organisateurs.

Depuis ce temps déjà lointain elle est devenue un événement incontournable pour tous les marcheurs adeptes des nombreux circuits pédestres de la campagne en périphérie de la métropole lyonnaise.

La 17^e Randonnée des 9 Clochers organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture de Thurins aura lieu le dimanche 6 mai.

C'est reparti pour son comité d'organisation qui s'est déjà réuni 2 fois sous la houlette de son coordinateur M. Claude VINDRY.

Plusieurs commissions se chargent chacune de différents points de l'organisation : communication, administration, sponsors, balisage, signalétique, sécurité et parkings, approvisionnements, relais, et recherche de bénévoles.

Cette manifestation accueille chaque année environ 2 000 marcheurs, les besoins en bénévoles sont importants. Vous voulez participer ?

Appelez la M.J.C. au 04 78 48 99 60. Dimanche 6 mai, une belle occasion d'aller passer une journée agréable en

famille ou entre amis sur les chemins des Monts du Lyonnais, à 20 km du centre-ville.

5 circuits sont proposés : 10 km, 15 km, 20 km, 33 km, 43 km pour satisfaire petits et grands marcheurs.

Tous les circuits sont ravitaillés. Un café vous sera offert au départ et une collation est servie à l'arrivée.

Vous serez sollicités par les jeunes à participer à une tombola. A la suite d'une enquête de satisfaction réalisée en 2006, il y a eu une demande importante de connaître les produits du terroir.

C'est chose faite cette année il y aura 2 ou 3 stands de vente de produits locaux à l'arrivée.

- **Parcours des 10 km** - Il emprunte la route goudronnée pour sortir du village, puis s'enfonce dans les vergers avant d'atteindre le hameau du Julin et la forêt typique des Monts du Lyonnais associant les chênes et les châtaigniers. C'est le circuit idéal pour les familles avec des enfants. A travers la forêt, par des sentiers agréables il dépasse des hameaux sympathiques comme le Moulin et les Trèves. Le retour sur le village se fait par une petite route goudronnée qui offre en permanence une belle vue sur les alentours de Lyon.

- **Parcours des 15 km** - Il emprunte d'abord le même trajet que le 10 km. Ensuite il s'enfonce dans la forêt, et passe par le site merveilleux du barrage.

Ce site est exceptionnel par sa beauté. La présence de cette eau calme apporte une certaine tranquillité au lieu. Le circuit vous amènera ensuite à l'un des plus beaux points de vue sur Thurins et bien au-delà de la ville de Lyon, vers les Alpes et la vallée du Rhône. Le retour vers le point de départ se fait par un chemin forestier magnifique, puis par la petite route citée ci-dessus.

- **Parcours des 20 km** - Il quitte le village en traversant des vergers, puis longe une vigne récemment plantée en AOC des Coteaux du Lyonnais, et vous amène au Matillon. Le sentier traverse le hameau puis serpente jusqu'à la crête, lieu d'un beau point de vue sur l'ensemble du village de Thurins. Une petite route vous amène au site exceptionnel de la Chapelle de Châteauvieux, puis le sentier au rocher d'escalade de Py-Froid. Vous traversez ensuite le village pittoresque d'Yzeron, et redescendez vers le ravitaillement du Barrage, lieu de passage obligé pour les 15 et 20 km.

- **Parcours des 33 km et 43 km** - Ils ont en commun 90 % du circuit, seul le 43 km comporte deux variantes qui valent le coup, mais ce circuit demande une très bonne condition physique compte tenu des caprices du relief !

Ces parcours traversent tout ce qu'il y a de plus typique dans nos Monts du Lyonnais : vergers, cultures maraîchères, zones boisées, prairies, rivières, ruisseaux, mares. On trouve, en dessous de 600 m, le chêne et le châtaigner.

Au-dessus de 600 m, le hêtre et le pin sylvestre. Enfin, des saules, des peupliers, des aulnes se rencontrent aux abords des ruisseaux.

Sur le plan patrimonial, vous croiserez sur ce sentier le Chemin de St Jacques de Compostelle, 8 clochers dont Rochefort et Châteauvieux, de nombreuses croix de chemins, des sites inédits comme la Table d'Orientation, la Marmite du Diable ou le Barrage déjà cité. Enfin, vous pourrez vous ravitailler lors des pauses conviviales proposées par les organisateurs.

Vie associative (suite)



L'association est composée de 16 bénévoles et 8 salariées qualifiées et compétentes qui interviennent auprès d'une soixantaine de personnes âgées ou handicapées. Les interventions des aides à domicile ne se situent plus uniquement au niveau du ménage mais de plus en plus vers des actions axées pour le maintien à domicile de nos aînés dans de bonnes conditions.

L'Allocation Perte Autonomie (A.P.A.) délivrée par le Conseil Général, sous certaines conditions, pour venir en aide aux personnes âgées dépendantes a augmenté la charge de travail ces dernières années. Les Aides à domicile deviennent indispensables dans ce niveau d'accompagnement. Elles interviennent pour lever les personnes le matin, préparer les repas, entretenir le linge et la maison, leur permettre d'aller se promener et, à d'autres, de communiquer et aussi de combler une certaine solitude....

Personnes à contacter lors d'un besoin :

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES :

- Responsable prise en charge :
M^{me} Nicole CLARON - 04 78 48 91 86
- Responsable travail :
M^{me} Marie Jo MORILLON - 04 78 48 96 69

SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES :

- Responsables prise en charge :
M^{me} Nadine FAYOLLE : 04 78 81 93 02
M^{me} Marguerite RICHARD : 04 78 48 95 46
- Responsables travail :
M^{me} Christiane BALMONT : 04 78 48 99 30
M^{me} Monique DUMORTIER : 04 78 81 91 30

M^{me} Christiane BALMONT assure une permanence au bureau de l'association les lundis et jeudis après-midi. Vous pouvez la contacter au 04 78 81 95 64.

SERVICE TELEALARME :

Ce service est surtout utile pour les personnes seules, isolées, ou rencontrant des difficultés passagères. Ce système est composé d'un médaillon porté par la personne et d'un combiné raccordé au téléphone. En cas de problème, l'appui sur le médaillon provoque un signal qui est transmis à un central téléphonique qui vous rappelle ou appelle un membre de votre famille ou un voisin.

Responsable téléalarme : M. André FAYOLLE : 04 78 81 92 88

TÊTES COURONNÉES !

C'est le 9 janvier dernier que nous avons eu le plaisir de faire la connaissance des rois et des reines de Thurins.

Les parents d'élèves, toujours en recherche de nouvelles animations pour nos bambins, ont eu la joie d'offrir des galettes des rois et des chocolats chauds pour fêter la nouvelle année. Ces galettes ont été, pour la majorité, confectionnées par les mamans et nous les remercions encore vivement.

Tous les enfants ont été ravis de ce goûter inhabituel et ils ont honoré ces délicieuses galettes ainsi que les chanceux qui ont eu la chance de trouver la fève.

C'est en organisant ce type d'action, que notre équipe de parents d'élèves reste soudée et maintient le lien déjà existant avec l'équipe enseignante. Et le tout, pour le bonheur des enfants.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site suivant <http://monsie.orange.fr/apedethurins> ou à venir à une de nos réunions (annoncées dans le cahier de vos enfants).

Les parents d'élèves



Journée du Goût

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves organise ses journées du goût.

Pour célébrer le printemps, le thème sera la fabrication de glaces qui aura lieu les 10 et 11 mai.

Les parents souhaitant se joindre à nous peuvent nous contacter au 06 67 17 31 25.

Les classes participantes à cette manifestation sont : CP, CP/CE1, CE2 et CM1.

A vos agendas !

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE THURINS



Un américain de Thurins à l'honneur

Dans le cadre de ses recherches sur Barthélémy Delorme, Christian Fougerouse est entré en relation avec Georges Thomas Brown, membre de plusieurs sociétés historiques et généalogiques aux Etats-Unis et au Canada, et l'a invité à venir découvrir le village natal de ce Thurinois célèbre en Orégon.

La Municipalité et le Groupe de Recherche sur L'histoire et le Patrimoine de Thurins ont organisé une petite réception conviviale, rassemblant des descendants de la famille de Barthélémy Delorme, des membres du Groupe de Recherche, des élus, des représentants de la production fruitière thurinoise, devant lesquels Christian Fougerouse a retracé la vie peu ordinaire de ce prêtre d'origine thurinoise.

Pour en savoir davantage, vous pouvez lire le numéro n°143 de la revue de l'Aire décembre 2005, disponible à la librairie ou en prêt à la médiathèque.

Georges Thomas Brown, profondément ému de pouvoir connaître le village natal de

Barthélémy Delorme, nous a déclaré que dans tout le secteur où ce dernier a exercé son ministère, sa mémoire est très vivace, surtout à Saint-Paul où encore 20 % de la population a un ancêtre ayant été baptisé ou marié par lui.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet qui a permis à G.T. Brown de goûter – et d'apprécier – les produits du terroir. Il nous a remerciés en nous récitant en français un long poème sur la France appris

dans son enfance et nous a promis de revenir !

Question toujours en suspens : sachant que la French Prairie de l'Orégon est connue pour sa culture de fruits rouges, B. Delorme ne serait-il pas à l'origine de la culture de la framboise à Thurins ? Peut-être les recherches de Christian Fougerouse nous apporteront-elles la réponse à cette question...



G.T. Brown, entouré de Christian Fougerouse et de Monsieur le Maire, reçoit différents documents et photos de Thurins des mains de Pierre Confort, Président du Groupe de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine.

LA MAISON DE LA MUSIQUE

La rentrée a été prometteuse. Plus de 90 élèves (enfants, adolescents et adultes) ont rejoint la Maison de la Musique.

Nous les retrouvons dans les diverses activités proposées par l'association :

Jardin d'éveil,

Formation musicale,

Cours d'instruments : guitare, guitare électrique, basse, flûte traversière, clarinette, violon, piano, synthétiseur, batterie.

Atelier de percussion.

Mise en route dès janvier de plusieurs orchestres avec des enfants et des adolescents enchantés de ces périodes de rencontres.

L'atelier de percussion, composé essentiellement d'adultes, est dynamique. Il fonctionne tous les vendredis soirs.

Actuellement, on y pratique le djembé, le doudoum, le pandeiro (tambourin).

Tous les 15 jours, cet atelier se transforme

en orchestre avec la participation de chanteuses, trompettiste, batteur, guitaristes, ...

**Retenez la date du
DIMANCHE 29 AVRIL après-midi,
salle St Martin,**

la Maison de la Musique vous propose son
CONCERT DE PRINTEMPS.

Depuis début mars, les élèves se préparent pour le spectacle. Le rythme et le fonctionnement des cours changent. Le regroupement en atelier bouleverse les habitudes et l'organisation de chacun mais le résultat de ce travail nous l'espérons sera récompensé par le succès lors du concert.

Les Musiciens de la Maison de la Musique espèrent votre présence pour les encourager.

Contacts :

Irène Breyse

04 78 81 91 22

Jean-Luc et Chantal Kramp

04 78 81 73 15

musique.thurins@free.fr



Vie associative (suite)



CLUB DE L'AGE D'OR

Il y a 30 ans, naissait le Club de l'Age d'Or.

- En avril 1977, le Dr Berrier, Maire, et M. Aerts, qui sera le premier Président, forment le projet de créer un espace de



rencontre pour réunir et distraire les Anciens de la commune.

Le Club de l'Age d'Or voit le jour le 5 juillet 1977.

Un local lui est alloué : les mardis et jeudis, belote et tricot font bon ménage.

- En 1983, M^{me} Maniolon forme la chorale.
- En 1988, M. François Gaudin est élu Président.
- En 1990, c'est M. Jean Perrier : celui-ci proposera la pétanque sous les ombrages de la salle St Martin.
- En 2001, M^{me} M. Thérèse Poix lui succède et mettra en route le jeu de tarot.

Chaque année, des idées nouvelles surgissent, qui sont étudiées en réunion : sorties, voyages, repas ou simplement goûters, tout est bon pour se retrouver.

- Le souhait de l'Age d'Or est que chaque adhérent trouve : écoute, distractions, amitié, tout au long de l'année.
- Le jeudi 10 mai à la salle St Martin, à l'occasion de son repas annuel, le Club



de l'Age d'Or fêtera son trentième anniversaire ; l'après-midi chant, danse avec Lucien Delly, pétanque, détente.

Les retraités thurinois non adhérents sont cordialement invités à partager cette journée avec nous.

Inscription accompagnée d'un chèque de 28 euros à l'ordre du Club de l'Age d'Or avant le 20 avril 2007.

Renseignements au **04 78 48 95 17** ou **04 26 01 96 81**.

Programme année 2007

- | | | |
|---|---------|--|
| • Jeudi 10 mai | 12 h | Repas de Printemps salle St Martin
Nous fêtons les « 30 ans du Club de l'Age d'Or » |
| • Mardi 22 mai | 11 h 45 | Casse-croûte puis après-midi pétanque
avec le Club Vermeil de Vaugneray |
| • Vendredi 8 juin | | Sortie journée à Annecy |
| • Mercredi 18 juillet | 12 h | Sortie à Yzeron en compagnie du Club Soleil d'Automne |
| • Du 11 au 15 septembre | | Séjour en Franche Comté – Jura |
| • Début octobre – date à préciser | | Sortie d'une journée |
| • Dimanche 28 octobre | 14 h | Concours de belote salle St Martin |
| • Vendredi 16 novembre | 12 h | Friture restaurant Bonnier |
| • Samedi 1 ^{er} et dimanche 2 décembre | | Portes Ouvertes local Age d'Or |
| • Mercredi 19 décembre | 14 h 30 | Bûche de Noël au restaurant scolaire |
| • Jeudi 10 janvier 2008 | 14 h | Assemblée Générale |

Renseignements : M^{me} M. Thérèse Poix - Tél. **04 78 48 95 17**

THURINS THÉÂTRE

Quand vous lirez ces lignes, c'est sur un air de flamenco que l'association se mobilisera pour organiser sa **soirée dansante du 21 avril, autour d'une paella et d'un verre de sangria**. Eh oui, le 21 avril et non le 14 comme annoncé précédemment. Ceci ne nous empêche pas d'avancer dans la préparation des Nocthuroises 2007. Mise en scène, acteurs, décors, technique (en espérant que le problème gradins soit résolu rapidement par la municipalité), chacun progresse à son rythme. Nous vous rappelons les dates des spectacles : 29, 30 juin, 6, 7, 20, 21 et 27 juillet. Vous pouvez d'ores et déjà retenir l'une d'elles pour venir passer un bon moment en notre compagnie.



LES BLEUETS



Stage de février et Pâques aux Bleuets

Pour la première fois cette année, les Bleuets organisent durant les vacances scolaires de février et de Pâques des stages pour les gymnastes des groupes : Poussines 3 et 4, Jeunesses et Aînées.

Ces stages ont lieu les après-midis du lundi au mercredi pour les plus grandes et du jeudi au vendredi pour les plus petites. Ils sont animés par Kadine, moniteur diplômé d'état, qui intervient uniquement pour ces stages. La première semaine s'est déroulée dans une ambiance conviviale, les filles sont toutes reparties ravies de cette nouvelle expérience et impatientes de revenir à Pâques !

Coupe Départementale 2007

Cette année encore, les Bleuets de Thurins se sont vus confier la première partie de la Coupe Départementale FSCF. Et en raison de travaux dans l'un des gymnases de Caluire, c'est sur 2 jours et non plus 1, comme les années précédentes, que les Bleuets ont organisé la compétition. Toute

l'association était mobilisée, autour de sa présidente Christiane Salamand, pour assurer le bon déroulement. Des parents, que nous remercions, sont également venus renforcer les troupes en apportant leur aide. C'est au total 518 gymnastes de 28 clubs, répartis en 3 catégories : «Excellence», «Promotion» et «Honneur», qui se sont succédés devant plus de 100 juges présents à Thurins ce week-end.

Le soleil et la bonne humeur étaient également présents et ont contribué à la réussite de ces 2 jours de compétitions.

Toute l'équipe des Bleuets vous donne maintenant rendez-vous les 24 et 25 mars à Caluire pour la seconde et dernière partie de la coupe départementale 2007. Ce n'est qu'à l'issue de ces 2 jours que les récompenses seront remises et donc que les Bleuets connaîtront leurs résultats... A suivre !



Rappel : n'oubliez pas le vide grenier organisé par les Bleuets le 29 avril, à Thurins !

(bulletins d'inscription pour réserver un emplacement, disponibles en mairie)



F.N.A.C.A. COMITÉ DE THURINS RONTALON



Concours de belote du 14 janvier, salle St Martin

48 doublettes inscrites.

RÉSULTATS

- **Doublette classée 1^{ère} :**
M. et M^{me} Coupas – Tassin
- **Doublette classée 2^e :**
Jeannot Delorme et Daniel Lauri – Thurins
- **Doublette classée 3^e :**
M. Darbois et Membre.

TOMBOLA

1^{er} lot de la tombola à Bénédicte Guillon de Rontalon.

Concours de belote du 25 février, salle des fêtes de Rontalon

56 doublettes inscrites.

RÉSULTATS

- **Doublette classée 1^{ère} :**
André Verdier et Gilles Jasserand - Thurins
- **Doublette classée 2^e :**
Jean Grange et Félicie Grange - Mornant
- **Doublette classée 3^e :**
Louis Lardic et Michel Bonnefond – Courzieu Ampuis.

TOMBOLA

Le jambon de la tombola pour Albert Odin – Thurins.

La rosette de la tombola pour Joseph Martin – Rontalon.

Vie associative (suite)

F.C.V.L. - UN BON BILAN À LA TRÊVE



Les anciens de l'OL



L'équipe B des Benjamins

Après le match de Gala entre les anciens de l'Olympique Lyonnais et ceux de l'Olympique de Marseille pour l'inauguration du complexe Florian Maurice, chaque équipe a dû remettre le bleu de chauffe pour cette nouvelle saison. Les seniors ont montré la voie en se qualifiant pour la seconde année consécutive pour le troisième tour de la Coupe de France et en se plaçant une nouvelle fois dans le peloton de tête de leur championnat. L'équipe deux des seniors poursuit l'aventure puisqu'elle s'est qualifiée pour les 32^e de Finale de Coupe de France (dimanche 21 janvier face à Feyzin). Les 15 ans font aussi un

excellent début de saison tandis que les 18 ans et les 15 ans B sont plus à la peine mais les deniers résultats sont encourageants.

Les équipes de jeunes (benjamins, poussins, débutants) ont une nouvelle fois enregistré une hausse des adhésions, se retrouvant par exemple avec 4 équipes de poussins. Cette bonne nouvelle associée au «Label École de Foot» récompensant l'encadrement technique, ne peut que satisfaire les dirigeants du club et leur promettre un avenir sous les meilleurs auspices.

Le baromètre des équipes

Seniors A	
Seniors B	
Seniors C	
18 ans	
15 ans	
15 ans B	
13 ans A	
13 ans B	

ABAPA

ASSOCIATION DE BÉNÉVOLES
DES CANTONS DE
VAUGNERAY ET TASSIN

Du nouveau

Avis aux non joueurs de cartes, qui souhaitent passer un moment de convivialité différent.

Un après midi ludique sera proposé deux fois par mois ; le premier et le troisième vendredi de chaque mois.

Le Club de l'âge d'or nous accueillera aimablement dans ses locaux, à partir de 14h 30. Cet après midi sera animé par des membres de l'ABAPA. Les jeux seront choisis pour leur côté sensoriel, attrayant, d'une grande maniabilité et, bien que peu connus, à la portée de tout le monde.

C'est un projet innovant que l'ABAPA nous permet de mettre en place, à l'essai, sur notre commune.

Souhaitons que cet essai soit apprécié et transformé.

Rendez-vous le 6 avril à 14 h 30 au Club de l'Age d'Or.

Atelier Équilibre

Depuis quelques semaines un groupe déterminé à différer les aléas des années, se retrouve les jeudis à la mairie Réparti en 2 groupes, c'est avec de jeunes intervenants de l'association CIEL, soutenue par la CRAM, que se déroule cet atelier. Visiblement, le courant passe très bien et, au dire des participants, ce moment d'apprentissage est aussi un moment de plaisir. La ponctualité et l'assiduité des participants en témoignent.



ASSOCIATION FRANÇOIS COUZON

Participation pour occupation de la salle Saint Martin pour l'année 2007

	Thurins	Extérieur
Soirée privée ou mariage	445,00 €	575,00 €
Soirée association	295,00 €	370,00 €
Dimanche la journée (jusqu'à 21 h)	255,00 €	305,00 €
Dimanche association	130,00 €	

Le prêt de la salle pour une réunion association est gratuit lorsqu'il n'y a pas d'entrées payantes

Réunion privée	295,00 €	305,00 €
Concours de belote	130,00 €	
St Sylvestre	560,00 €	
Apéritif mariage	130,00 €	
Rencontre après funérailles	65,00 €	

Caution de réservation : 480 euros

Liste des personnes à contacter pour effectuer les états des lieux avant et après occupation de la salle

ANNÉE 2007

- Avril – Mai – Juin Odile Saint Jean et Georges Néel
- Juillet – Août – Septembre Marie Fayet et Marie-Dominique Bonjour
- Octobre - Novembre – Décembre Paul Richard et Christian Clavel

ANNÉE 2008

- Janvier – Février – Mars Claude Vindry et Pierre Gaudin

LA SEPTIÈME CEINTURE NOIRE, ET AUTRES NOUVELLES, DU JUDO CLUB DE THURINS

Le 26 novembre 2006, Olivier Méraud finissait ses points en compétition, après avoir obtenu les katas (examen technique) en mars, pour accéder au grade de ceinture noire 1^{er} dan. La remise de sa ceinture noire s'est déroulée au club le 1^{er} décembre dans la bonne ambiance qui caractérise ce genre d'événement !

Le 19 novembre 2006, Yvan Couëdel a obtenu le titre d'arbitre départemental F.F.J.D.A., ce qui porte à 2 le nombre d'arbitres officiels du club ; Marc Tranchand, le professeur, ayant obtenu son titre à la fin de la saison sportive précédente.

Marc a plus récemment (le 25 février dernier) complété l'examen compétition pour le passage de la ceinture noire 3^e dan. Le Judo Club a organisé le 27 janvier 2007 son 2^e Open de Jujitsu Combat qui a réuni 31 combattants, venus de 10 clubs différents ! Avec son professeur, Marc Tranchand, co-responsable Jujitsu Combat à la ligue (niveau régional), le club s'investit volontairement dans cette discipline : un cours est ouvert aux adolescents depuis septembre 2006, et deux de nos judokas, Cédric Martinière et Olivier Méraud, font partie de l'équipe de ligue. Ils ont participé

aux tournois internationaux de Marseille et Nantes, les 18 février et 10 mars derniers. Enfin, le club a organisé le 3 mars les sélections départementales U.F.O.L.E.P. des poussins et benjamins, et le 4 mars son interclubs annuel. Lors de ce week-end sportif, plus de 560 combattants se sont mesurés sur les tatamis ! L'interclubs a rassemblé plus de 380 combattants, venus de 9 clubs différents. Au classement par Club, U.S.O.L. finit premier, Soucieu second et Ménival troisième. Le Judo Club de Thurins remporte quant à lui les trophées



dans les catégories «minimes» et «jeunes judokas de l'année 2002». Un grand merci à toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, judokas ou non, qui ont participé à la préparation et la conduite de ce grand week-end sportif !



ÉCLAIREURS ÉCLAIREUSES DE FRANCE



Quel sera le projet éclaireurs cette année ?

«Nous allons fabriquer plusieurs jeux de société en bois».

Lola

«Et puis, quand ils seront finis, nous irons dans une maison de retraite jouer avec les personnes du 3^e âge».

Yannick

«Moi, j'aime bien clouer les planches et peindre librement de toutes les couleurs».

Simon

«C'est nous ensemble, les éclaireurs qui avons décidé du thème création de jeux de société et ce qui me plaît c'est de décider».

Fanny

Qui veut nous présenter les responsables ?

Il y a Clélia, Clémentine, Fabien, Elza, Fanny, Laura, Nicolas, Rémy.

Ils sont presque tous de Thurins.

Mayeul

«Tu n'as pas dit que pour le week-end de Noël nous nous sommes déguisés et puis l'on s'est offert entre nous un petit cadeau».

Lydiane

«Ce soir, à la veillée, nous avons joué au loup-garou. Il y avait plein de mystères dans le jeu de cartes, c'était magique».

Anatole

«Cet été nous partirons en Bretagne. C'est si agréable de penser que pendant 2 semaines nous serons toujours ensemble pour jouer, faire des activités».

Tom

Camp d'été 2007

Lieu - Bretagne (20 km de Lorient), à Ploament, 10 min de la mer, s'adresse à tous les enfants et adolescents de 6 à 18 ans.



Dates

- Du 8 juillet au 27 juillet pour les éclaireurs (11 à 15 ans)
- Du 12 juillet au 27 juillet pour les lutins-louveteaux (6 à 10 ans)
- Du 8 au 16 juillet pour les aînés (15 à 18 ans)

Transport : train de nuit.

Encadrement : responsables habituels titulaires du BAFA.

Recherchons plusieurs bénévoles pour assurer à plusieurs l'intendance (cours, cuisine...).

Renseignements : Laurence PARDON

Family.pardon@orange.fr

Tél. 04 78 81 94 56

Calendrier des manifestations

Avril

- Samedi 14A.F.P.T. - Qualifications au «But d'Honneur» à 13 h 30 au stade.
Dimanche 15Banquet des Classes en 7.
Samedi 21Challenge A.S.P.T. à 13 h 30, au stade.
Les Bleuets : mini concours des Poussines et mini-Poussines à la salle des Sports.
Soirée dansante du Club Théâtre de Thurins à 20 h, à la salle Saint Martin.
Dimanche 22Elections présidentielles 1^{er} tour.
Dimanche 29Les Bleuets : vide grenier sur le parking de la Mairie.
École de Musique : concert de Printemps à 14 h, à la salle Saint Martin.

Mai

- Samedi 5A.F.P.T. - Qualifications pour le «But d'Honneur» à 13 h 30, au stade.
Dimanche 6Randonnée des 9 Clochers, salle des Sports et salle Saint Martin.
Elections présidentielles 2^e tour.
Mardi 8Commémoration anniversaire 1945, messe à Vaugneray.
Jeudi 10Repas de Printemps, 30 ans du Club de l'Age d'Or, à la Salle Saint Martin.
Foire annuelle de 7 h à 12 h 30.
Vendredi 11Concours de pétanque des pompiers à 19 h, au stade.
Samedi 12Journée «Plantations» avec la Municipalité.
Dimanche 13Les Bleuets : concours Poussins à Villefranche.
1^{ères} Communions à Thurins.
Mardi 15Sortie annuelle de la F.N.A.C.A.
Vendredi 18Société de Chasse : concours annuel de pétanque à 19 h, au stade.

Juin

- Samedi 210 ans de la Maison de la Musique.
A.P.E.L. : concours de pétanque à 14 h, au stade.
Fête des Mères à la mairie à 17 h 30 (municipalité et association des familles).
Samedi 9 et
dimanche 10Les Bleuets : concours «Jeunes» et «Aînées» à l'extérieur.
.....Elections législatives 1^{er} tour.
Vendredi 15A.S.P.T. : nocturne à 19 h, au stade.
M.J.C. : comédie Musicale «Chicago» à la salle Saint Martin.
Samedi 16Fête de l'école maternelle «Le Cerf Volant» à la salle Saint Martin.
3^e Challenge Florian Maurice au stade de Messimy.
Judo : fête du Club à la Salle des Sports.
Dimanche 17F.C.V.L. : tournoi de l'amitié à Messimy.
Elections législatives 2^e tour.
Samedi 23Les Bleuets : fête à 14 h, à la Salle des sports.
Fête de la Musique et feu de la Saint Jean
Vendredi 29École Primaire publique : fête à partir de 16 h 30. Repas à la salle Saint Martin.
Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».
Samedi 30F.N.A.C.A : concours de Pétanque à 15 h, au Stade.
Tournoi de Basket à partir de 16 h, à la salle des Sports.
Assemblée Générale de la Chasse à 20 h, à la Mairie.
Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h, «Un crime au paradis».
Les Bleuets : tournois fédéraux à Limoges.

Juillet

- Dimanche 1^{er}Les Bleuets : tournois fédéraux à Limoges.
Kermesse de l'école privée à la salle Saint Martin.
Vendredi 6 et
Samedi 7Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».
«Contes d'un soir d'Eté» à la Mairie à 20 h.
Vendredi 13Bal des pompiers et feu d'artifice.
Samedi 14Concours de pétanque «Souvenir Claude Fenet» à 15 h 30 au stade.
Mercredi 18Pique-nique du Club de l'âge d'Or à Yzeron (ouvert à tous).
Samedi 20 et
dimanche 21Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».
Vendredi 27Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».

Vous avez la parole...

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.



**Vous avez la parole. Profitez-en, exprimez-vous !
Nous vous rappelons que cet espace vous est réservé.**

Certaines photos commandées au cours de la soirée du Retour de la Journée du Fruit en janvier n'ont pas encore été récupérées.
Ne les oubliez pas ! Elles vous attendent à l'accueil de la mairie.

Bruno ACCAREL

ADAPTATION DE LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE AUX TRAVAUX DE LA RD 25

Du fait des travaux prévus du lundi 26 mars au 18 juin 2007, la clinique vétérinaire aura du mal à fonctionner de 9 h à 16 h 30.

Elle sera tout de même ouverte pour permettre aux piétons de venir aux heures normales d'ouverture, mais aussi entre 12 h et 14 h si vous prenez le temps de m'avertir au 04 78 81 91 84. L'accès étant facilité après 16 h 30, l'ouverture de la clinique sera prolongée jusqu'à 22 h. Les chirurgies du matin resteront possibles si vous me laissez votre compagnon la veille au soir.

De plus, la clinique sera ouverte le samedi de 8 h à 19 h non-stop pour ceux qui n'auront pu s'arranger la semaine.

N'hésitez pas à m'appeler en cas de soucis entre 9 h et 16 h 30, nous chercherons une solution adaptée pour veiller à votre satisfaction.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre fidélité.

Dr Karine GERARD

CHOMAT ARROSAGE AUTOMATIQUE

Chers clients,

La Société CHOMAT a le regret de vous informer de la fermeture définitive de son agence de Thurins, Z.A. La Tuilière.

Néanmoins, toute l'équipe CHOMAT Arrosage reste à votre entière disposition pour toutes vos études, commandes, suivi S.A.V...

Dorénavant, il vous suffit de vous adresser à notre magasin de Saint-Just – Saint-Rambert, situé au 182, route de Bonson, au 04 77 52 30 66, ou de joindre directement votre contact, Alexandre Garnier, au 06 11 97 44 76.

Merci de votre fidélité.

La direction des Ets CHOMAT

État civil

Naissances

11.12.06 Nolan DE OLIVEIRA
11.12.07 Léana Adelaïde DEBERNARD
17.12.06 Lilly Angèle Mégane LOISON
21.12.06 Clémentine CHALAMET
31.12.06 Maxim ZAGAROLI--BEAUSSIER
13.01.07 Quentin Jean Antoine IMBERT
26.01.07 Basile Franck Gilles Vincent DESCOURS
03.02.07 Arthur Joseph Robert SAVIN
20.02.07 Maxence GOURGAUD
22.02.07 Eddy MORILLON
19.03.07 Cathy Marie BLANC
14.03.07 Cassandra GRILLON
14.03.07 Kylian CHOUAR
14.03.07 Cassandra GRILLON
14.03.07 Kylian CHOUAR
19.03.07 Cathy Marie BLANC



Mariages

23.09.06 Véronique POULY et
Yves Dominique René CHAMPOMIER



Décès

17.10.07 Marthe Marie SURMELY épouse TISSERAND (Hors Commune)
21.01.07 Jean-Pierre Marcel PIGNOL (Hors Commune)
13.02.07 Joannès Marie Antoine DELORME (Hors Commune)
17.02.07 Yvonne Pierrette Louise PAULIN épouse FOURNEL
22.02.07 Simone Jane Marcelle FOURNIER épouse MAYNARD
02.03.07 Antoinette JULIEN épouse JACQUET (Hors Commune)
14.03.07 Pierrette Antoinette VOUTES (Hors Commune)



Scènes de vie thurinoise

Le retour de la Journée du Fruit



Bernard Claron, membre très actif de l'association depuis sa création, se retire du Conseil d'Administration.



La choucroute des pompiers



Le carnaval des écoles



Cérémonie du 19 mars

